

Le Nouveau Brunswick votera en bloc pour la réciprocité

C'EST BIEN CE QUE TMOIGNE LA GRANDE MANIFESTATION LAURIER PAR PLUS DE 20,000 PERSONNES, A ST-JEAN. — L'HON. PUGSLEY PLUD POPULAIRE.

(De l'envoyé spécial du "Canada")

St-Jean, N.B., 28. — Jamais, dans l'histoire de St-Jean et même de tout le Nouveau-Brunswick, n'a-t-on vu une assemblée aussi nombreuse et si enthousiaste que celle qui a acclamé, ce soir, Sir Wilfrid Laurier. La patinoire Victoria n'a pas pu contenir plus de la moitié de la foule qui était accourue pour entendre le plus grand homme du Canada discuter les questions politiques de la présente campagne. Si au moins 10,000 personnes sont entrées dans la vaste salle, au moins 10,000 aussi ont dû retourner chez elles sans avoir pu pénétrer.

Les orateurs ont été Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Pugsley et M. James Lovell, candidat libéral, avec M. Pugsley, dans St-Jean.

Lorsque Sir Wilfrid Laurier et ses compagnons ont fait leur apparition à l'entrée principale de la patinoire, une immense acclamation s'éleva et c'est au milieu d'une foule délirante, poussant des vivats et des hurrahs et applaudissant à pleines mains et de tout cœur que le chef du pays et

ses compagnons durent se frayer un chemin pour arriver à l'estrade. L'ovation a duré près de dix minutes et les témoins de cette scène inoubliable se demandent si le "vieux coq" a jamais reçu, dans sa propre province, une marque aussi éclatante d'affection et d'admiration que le tribut d'hommages que les citoyens de St-Jean lui ont offert.

L'assemblée a été présidée par M. J. G. Knowlton, président du comité libéral de la province. L'hon. M. Pugsley a été le premier orateur.

Le ministre des Travaux Publics a été cordialement acclamé lorsqu'il s'est levé pour parler. M. Pugsley a fait une revue de ce qu'il avait obtenu pour l'amélioration du port de St-Jean; il a ensuite montré les avantages de la réciprocité pour le Canada en général et le Nouveau-Brunswick en particulier. Il a mis ses auditeurs en garde contre le cri d'annexion qui s'est élevé dans cette partie du pays. Cela n'est pas vrai et ne peut pas être vrai; le peuple du Nouveau-Brunswick est trop loyal pour admettre cette théorie, un seul

moment. En terminant, l'hon. M. Pugsley dit que le premier ministre a toujours été un ami de St-Jean, et l'enthousiaste assemblée de ce soir doit lui montrer qu'il peut compter sur la reconnaissance de St-Jean.

M. James Lovell, candidat libéral dans St-Jean, parle ensuite, puis le président annonce SIR WILFRID LAURIER.

Le premier ministre a fait une revue complète de la question de la réciprocité; il l'étudie depuis son origine, lorsque le président Taft a envoyé deux représentants à Ottawa, jusqu'à ce que la dissolution du parlement, par suite de l'obstruction de l'opposition, vint porter la question devant le peuple.

On a rarement vu un politicien aussi religieusement respecté, et lorsque, à la fin de son discours, il a demandé à ses auditeurs de lui accorder leur appui, la foule, trépidant d'enthousiasme, lui a fait une ovation qui ne laisse pas de doute sur l'appui que le Nouveau-Brunswick va donner, une fois de plus, au grand

vieillard canadien.

conduire à la convention Taft-Fielding.

Et, lorsque le parlement canadien s'est réuni en novembre 1910, les représentants du président revinrent à Ottawa, ils étaient autorisés à offrir au Canada des avantages commerciaux auxquels, probablement, le gouvernement ne s'attendait pas, et qui allaient — M. Taft l'a dit depuis — jusqu'à la réciprocité illimitée.

Entre la prorogation de la session 1909-1910 et l'ouverture de la session 1910-1911 qui vient d'être abruptement close, Sir Wilfrid était allé dans l'Ouest, pour se rendre compte par lui-même des besoins et des aspirations des populations de nos provinces des prairies.

Partout il avait rencontré les agriculteurs organisés qui lui demandaient la réciprocité avec les Etats-Unis. Et partout il avait répondu que des négociations allaient être reprises avec les Etats-Unis à ce sujet, mais qu'il n'en pouvait prévoir le résultat.

Les journaux torontiens d'Ontario, le "News" de Toronto en tête, prenaient alors fait et cause pour les "Grain-Growers", attaquaient vivement Sir Wilfrid Laurier, pour ne pas leur promettre tout ce qu'ils demandaient et leur conseillaient de se rallier au parti conservateur, si le gouvernement Laurier ne leur donnait pas la réciprocité.

Dans le discours du trône, à l'ouverture de la session, un paragraphe indiquait la prochaine reprise des négociations et faisait entrevoir la probabilité d'un arrangement, permettant à nos produits d'entrer aux Etats-Unis à des conditions avantageuses.

Un député conservateur, M. Northrup, s'écriait que, si le Canada obtenait la réciprocité sans faire trop de sacrifices, le parti conservateur la voterait des deux mains; mais que c'était trop beau pour être vrai.

Voici donc la situation à cette date; dès le commencement de 1910, une offre générale de négocier la réciprocité avait été faite par Washington, à Ottawa, au vu et au su de tout le pays. La réciprocité avait été discutée dans l'Ouest, devant les électeurs en de nombreuses assemblées publiques. Dans l'est, les journaux s'en étaient emparés et le public savait parfaitement que des négociations à ce sujet allaient être reprises. Le discours du trône l'avait officiellement annoncée et l'opposition en avait pris officiellement connaissance.

En novembre 1910, les négociations reprises à Ottawa furent ajournées après les fêtes, pour être continuées en janvier à Washington.

A la rentrée des chambres, après les fêtes de Noël, l'opposition interpellait chaque jour le gouvernement pour savoir où en étaient rendues les négociations. Le gouvernement, naturellement, disait qu'il ne pouvait rien communiquer à la chambre de ces négociations qui, comme c'est la pratique invariable, étaient absolument confidentielles, et dont le résultat serait publié simultanément, à Ottawa, et à Washington.

Enfin, le 26 janvier, l'hon. M. Fielding déposait sur la table de la Chambre un exemplaire de la convention.

Cet historique des négociations qui ont abouti à la convention douanière avec les Etats-Unis, et qui est d'une exactitude inattaquable, suffira pour démolir deux des principales objections soulevées par l'opposition:

1. Que la convention a été négociée secrètement, sans que personne — pas même les collègues des hon. MM. Fielding et Paterson ne savait ce dont il y était question.

2. Que le gouvernement n'était pas autorisé par le peuple à consentir à cette convention.

L'opinion publique toute entière en a été saisie pendant plus d'un an et elle a été discutée au parlement, dans la presse et sur les hustings partout le pays, avant les dernières négociations. Et pourtant l'opposition, M. Borden, M. Foster, M. Monk et leurs partisans, vont criant que personne n'en connaissait rien, que la convention a été négociée en secret, que le peuple n'a pas été consulté.

Mais voilà! la convention est beaucoup plus avantageuse qu'ils ne le croyaient possible; et après avoir été sûrs, que le gouvernement ne réussissait pas à négocier une convention acceptable, un HONORABLE RECIROCITE, comme disait sir John A. Macdonald, ils en sont rendus aujourd'hui à prétendre qu'elle est trop favorable.

C'est le marié qui se plaint que la mariée est trop belle! Quant à la prétention de M. Bourassa que la convention est due à une pression exercée sur Sir Wilfrid Laurier par M. Asquith, elle est trop idiote pour qu'on y réponde.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

ELLE TIENDRA UNE SEANCE LE 6 SEPTEMBRE, POUR AJOURNEE A PLUS TARD.

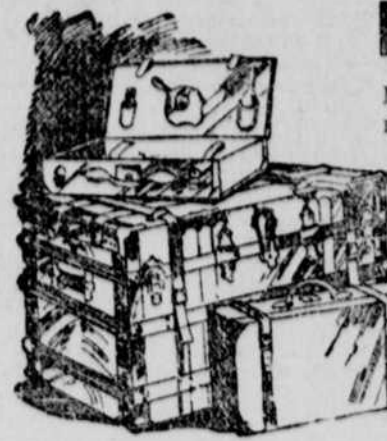
Le mercredi, 6 septembre, la Chambre de Commerce de Montréal reprendra la série de ses séances, seulement ce ne sera, ce jour-là, qu'une réunion "pro forma", puisqu'aucune question importante ne sera prise en considération. On se contentera de prendre connaissance de la correspondance. Le conseil de direction, vu la période électorale a décidé de proposer un ajournement au 23 septembre.

À cette séance, le président, M. Fred. C. Larivière donnera probablement un aperçu du travail qu'il compte accomplir au cours des mois prochains. Plusieurs questions fort importantes vont être étudiées, et résolues.

Comme on le sait, la Chambre de Commerce compte aujourd'hui plus de 1400 membres, appartenant aux classes les plus influentes de notre société; c'est dire de quel prestige ce corps jouit auprès du public.

À la séance de fin de septembre, la Chambre fera la nomination d'un secrétaire, en remplacement de M. Fortin, Bourbonnière, que ses occupations professionnelles empêchent de continuer à remplir les fonctions de secrétaire d'une aussi importante organisation.

VALISES POUR COLLEGIENS



Nous sommes prêts à satisfaire à la demande de malles pour la rentrée des classes.

NOTRE ASSORTIMENT COMPREND TOUTES LES SORTES

Les malles que nous manufacturons sont faites avec des matériaux garantis de qualité supérieure et

vous êtes certains d'obtenir une meilleure malle en exigeant celles portant la marque

ALLIGATOR

BLOC BALMORAL — 335 rue Notre-Dame-Ouest, MONTREAL — Près de la Rue McGill

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE SERA PRET EN QUELQUES JOURS.

Lamontagne Limitée

UNE PLUIE DILUVIENNE

Montréal a été gratifié hier d'une tempête assez forte. Le vent a soufflé à une vitesse de 60 milles à l'heure. Il est tombé 1 p. 48 d'eau. Dans plusieurs endroits de la ville les caves ont été inondées.

Une alarme a même été sonnée sur la rue Papineau demandant le concours des pompiers.

LE CONGRES AMERICAIN

Washington, 28. — Les démocrates, les républicains progressistes et les républicains tout court ont chacun leur programme pour la révision du droit quand le congrès se réunira en décembre.

Cela a été annoncé hier. Les trois éléments du sénat seront engagés dans une lutte sur la révision du tarif qui formera le travail le plus important de toute la session.

Les républicains réguliers ne croient pas qu'il y ait beaucoup de changements, à cause de la trop grande différence d'opinion entre les sénateurs. Ils sont d'avis que les trois partis resteront désunis et que tout travail de ce côté sera bloqué.

Le sénateur Martin, de la Virginie, a déclaré hier que si le rapport de la commission nommée par le président pour étudier les conditions est favorable à une réduction du tarif, et si les républicains réguliers persistent à ne pas suivre la direction du président, étant donné qu'elle soit favorable à cette diminution, il est probable que les républicains insurgés se mettront du côté des démocrates et que la victoire penchera de leur côté.

Les républicains réguliers avaient exprimé la crainte que les recommandations de la commission du tarif soient de nature trop radicale pour qu'il leur soit possible de les accepter.

Ils ont émis l'opinion que la plupart des mesures proposées par les démocrates et les républicains dissidents seront rejetées en conférence, parce que les démocrates désirent faire la prochaine campagne présidentielle en combattant le tarif Payne-Aldrich.

Les "réguliers" se fient aussi au veto du Président pour mettre une sourdine à toute mesure qui serait agréable aux démocrates ou aux "insurgés."

Le Meilleur Placement au Monde EST L'IMMEUBLE

ET PARTANT, N'HESITEZ donc pas — AGISSEZ. A VENDRE IMMEDIATEMENT: Terre à Boucherville, de 4 à 24 arpents, 5000 pieds de front, sur un magnifique verger, au prix de \$12,000.00 seulement.

\$4,000 COMPTANT

MESSIER & REMINGTON

Les Courtiers Progressifs 12 rue St-Gabriel. Tél. M. 7834 N. B. — Hypothèque \$3,300.

124-1-wil-P

Rentrée des Classes

Pourquoi ne pas acheter les vieux livres, puisqu'ils coûtent trois fois moins cher que les livres neufs, qu'ils sont exactement semblables à ceux-ci et rendent exactement les mêmes services?

GRANGER FRERES Limitée 43 NOTRE-DAME-OUEST.

122-25-27-29-31-P

Terrible accident à Régina

SIX HOMMES TUES ET UN AUTRE MORTELLEMENT BLESSE, DANS UNE COLLISION DE WAGONS.

Régina, Sask., 28. — Un pénible accident est arrivé, ici aujourd'hui. Le char des employés d'un train de fret du G.T.P., est venu frapper avec violence un char plat; six hommes étaient assis sur la plateforme d'en arrière. Deux ont été tués instantanément, quatre ont été blessés gravement.

À la dernière heure, nous apprenons que trois des blessés ont succombé. On ignore le nom des deux premières victimes. Ceux qui sont morts de leurs blessures, sont L. H. Fortin, de Lynn, Mass., Mike Griffiths, de Prescott, Lancashire, Ang., Albert Marsol, de Montréal, l'autre blessé, James Christy, de Glasgow, Ecosse, est mourant.

Sir Wm Whyte démissionne

IL SERA NOMME DIRECTEUR DU PACIFIQUE CANADIEN.

Winnipeg, Man., 28. — Sir William Whyte qui, depuis un quart de siècle, a le contrôle des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien, prend sa retraite; il sera nommé directeur; c'est pour le récompenser de ses services que la compagnie lui confère cet honneur.

Cette nouvelle a été annoncée par le président de la compagnie dans un discours qu'il a prononcé à un dîner offert à Sir William Whyte.

\$33,000.00

Pour \$5,000 COMPTANT, dans MAISONNEUVE, sur la rue Ontario, en plein centre commercial, VOUS POUVEZ vous procurer une maison en bois et brique de 18 LOGEMENTS, à 3 étages, avec cave et fondations en pierre. Dimension 140 x 100. Cette maison peut être achetée par trois logements si on le désire, au prix de \$5,500. La dimension par 3 logements est d'environ 25 x 42. Logements du bas convertibles en magasins.

VOULEZ-VOUS SINCEREMENT PLACER VOS ECONOMIES AVEC L'ESPOIR D'EN RETIRER D'EXCELLENTS PROFITS EN PEU DE TEMPS? CONSULTEZ-NOUS.

Messier et Remington

LES COURTIER PROGRESSIFS 72 rue St-Gabriel Tél. Main 7834

125-1-P

LES MALAXEURS A BETON

"RANSOME"

Sont les plus efficaces et les plus durables. Toutes grandeurs — avec en sans pouvoir — en stock.

Téléphonez ou écrivez pour renseignements.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER

125-1-P

HEMORROIDES L'ONGUENT AEMOROIDOL GUERIES PAR 50 cts LE POT

Dr FREDERIC, Paris, France.

TEMOIGNAGE D'UNE GUERISON EXTRAORDINAIRE D'HEMORROIDES

Affligé depuis longtemps d'hémorroides, obligé de garder le lit pendant un mois à souffrir des douleurs atroces, enfin décidé à subir l'opération après avoir essayé une foule de médicaments sans résultats, lorsque sur les instances d'un ami guéri lui-même par l'ONGUENT AEMOROIDOL, qu'il me recommanda je m'en procurai, et dès les premières applications je sentis un soulagement qui m'encouragea à continuer les applications, deux pots seulement me guériront complètement. Aujourd'hui je ne fais un devoir de recommander l'ONGUENT AEMOROIDOL, comme remède vraiment merveilleux, et je ne ferai toujours un plaisir de donner verbalement mon témoignage à ceux qui le désireront. — L. P. CHARLEBOIS, 72, PARC LAFONTAINE, MONTREAL.

125-1-P

Vous ne courez aucun risque lorsque vous achetez une paire de

GANTS PERRIN

dont le nom est synonyme d'élégance, de confort, de durée — et constitue pour l'acheteur la meilleure des garanties.

On donne le "Devoir"

M. AMES, CANDIDAT CONSERVATEUR DANS SAINT-ANTOINE, SE FAIT AGENT DU JOURNAL "DE M. BOURASSA ET DU STAR", DANS LES CANTONS DE L'EST.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Sherbrooke, 28. — On nous informe que M. Ames, candidat conservateur dans Saint-Antoine, durant sa récente tournée dans les Cantons de l'Est, a dressé des listes de plusieurs milliers d'électeurs et qu'il fait adresser aux Anglais le "Star" de Montréal et aux Canadiens français le "Devoir" de M. Bourassa.

Plusieurs libéraux ont reçu de l'administration du "Devoir" des lettres circulaires leur annonçant l'envoi gratuit de ce journal.

BOISSONS D'ÉTÉ

Nous recommandons les marques suivantes:

- Ginger Ale Importé — TRAYDER
- Lager de Milwaukee — MILLER HIGH LIFE
- Vichy Limonade — LA SAVOUREUSE
- Vichy Limonade — ST. NICHOLAS
- Jus de pomme — de DUFFY & CIE
- Jus de raisin
- Champagne de pomme

LAPORTE MARTIN & Cie. Ltée, agents, Montréal.

84-m-a-n-Pwil

294-m-j-a-n-P

L'Opposition perdra du terrain dans la province de Québec

LE CORRESPONDANT D'UN JOURNAL DE TORONTO QUI VIENT DE FAIRE LE TOUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, ÉCRIT QUE LA MAJORITÉ DE SIR WILFRID LAURIER, DANS CETTE PARTIE DU PAYS, SERA AU MOINS AUSSI FORTE QU'À LA DERNIÈRE ÉLECTION.

Un candidat nationaliste, dans un des comtés de la province de Québec, se prononce en faveur d'une contribution en argent à l'Angleterre telle que préconisée par M. Borden.

M. W. POWER EST CHOISI COMME CANDIDAT LIBÉRAL DANS QUÉBEC-OUEST ET M. L. J. GAUTHIER DANS ST-HYACINTHE.

Deux nouvelles candidatures libérales ont surgi, hier, celle de M. W. Power dans Québec-Ouest et celle de M. L. J. Gauthier, dans St-Hyacinthe. Toutes deux ont été ratifiées à des conventions très enthousiastes, qui donnent les plus belles espérances quant au résultat du scrutin dans ces deux comtés, le 21 septembre prochain.

Les conservateurs de Maisonneuve, ont tenu une troisième convention, hier soir, mais comme dans les deux occasions précédentes, ils n'ont pu s'entendre sur le choix d'un candidat à opposer à M. Verville. Ils vont, paraît-il, tenter un autre essai dans quelques jours. Réussiront-ils mieux ? C'est peu probable, aucun de ceux à qui cette candidature a été offerte ne voulant l'accepter, sachant d'avance, qu'ils couraient à une défaite certaine.

Les élections dans les districts de Yale-Caribou et Comox-Atlin ont été fixées au 21 septembre, et n'ont pas été retardées comme elles le sont habituellement. Les nominations à Yale-Caribou auront lieu le 4 septembre, et celles de Comox-Atlin, le 7. L'élection dans le comté de Chicoutimi-Saguenay aura lieu le 25 et les dates pour l'élection dans Gaspé, MacKenzie et Kootenay n'ont pas encore été fixées.

Il ne manquait plus que cela ! Voilà maintenant qu'un candidat nationaliste, auquel M. Bourassa va aller prêter son appui durant la présente campagne, se prononce en faveur de la politique Borden sur la marine, c'est-à-dire, en faveur d'une contribution directe à l'Angleterre. Le nom de cet oiseau-rare est Louis Cousineau, candidat nationaliste dans le comté de Wright.

M. Bourassa qui a répudié la politique Borden tout aussi bien que la politique Laurier, va-t-il continuer à soutenir la candidature de M. Cousineau ? Tout le monde attend avec anxiété la réponse du "maître."

Tancrède Marsil promène sa crinière lionne dans le comté de Bagot. D'après les nouvelles qui nous arrivent, Tancrède amuse fort les gens avec les histoires qu'il raconte, mais personne ne le prend au sérieux. Il n'a pas encore, paraît-il, parlé des chapeaux anglais allant boire dans les bédouins de l'église de St-Eustache, mais cela va venir. Il garde cela pour le bouquet.

Le correspondant du "Star" de Toronto, qui vient de faire le tour de la province de Québec en compagnie de Sir Wilfrid, écrit ce qui suit au sujet du résultat des élections : "Il est difficile de concevoir sur quoi peut se baser l'opposition pour dire qu'elle va diviser la province de Québec. En donnant aux nationalistes et aux conservateurs et à tous les éléments qui composent actuellement l'opposition, tout bénéfice de doute possible, il est impossible qu'ils gagnent plus de deux ou trois sièges et il y a de grandes chances pour qu'ils en perdent plutôt qu'en gagnent."

Le sénateur Landry, personne ne l'ignore, est devenu un nationaliste enragé ; il occupe en même temps un grade dans la milice et pour le moment s'occupe de soutenir, de ses tirades enflammées à la Bourassa contre le drapeau britannique, la candidature nationaliste de M. Bégin dans le comté de Lévis.

Or donc, samedi soir, à St-Henri de Lévis, le sénateur Landry figurait aux côtés de M. Bégin dans une assemblée contradictoire. Mieux eût valu pour lui ne jamais s'y montrer comme le prouvera ce qui suit : M. Carrier, le candidat libéral, au cours de son discours, déclara :

"Quand je vois des colonels, des majors et autres militaires, comme j'en vois ici, revêtus de l'uniforme de Sa Majesté et portant les insignes du Roi, ramener dans leur cœur l'éthérée du préjugé qui s'est éteint, aller parler contre Sa Majesté, et contre l'Angleterre, ils mériteraient d'être traduits à la barre et d'être traités comme des renégats. C'est une conduite indigne."

Le sénateur Landry, sachant parfaitement qu'il était inclus dans cette catégorie de faux braves, essaya de se rebiffer, mais il fut hâté comme il le méritait et le lendemain il n'eût pas le courage de se rendre à l'assemblée de St-Lambert où il devait parler.

Espérons que cette leçon lui sera profitable.

DANS MONTREAL

LA JEUNESSE LIBÉRALE.

Demain soir, 30 août, l'honorable Rodolphe Lemieux adressera la parole dans la salle de l'Auditorium, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal.

Le ministre de la Marine sera accompagné de M. Oscar Gladu, Thibaut Rinfret, Athanase David et d'autres orateurs.

HOCHÉLAGA.

Une assemblée des libéraux de Westmount aura lieu dans la salle du comté libéral, 350 Victoria, au-dessus du magasin Bliffieff, mercredi soir à 8 heures. M. L. Rivet, le candidat libéral dans Hochélagas, et plusieurs orateurs éminents

adresseront la parole. Tous les libéraux ainsi que ceux qui approuvent le programme libéral sont cordialement invités à cette assemblée.

Le comté a commencé son travail et est installé pour la durée de la campagne dans la nouvelle et spacieuse salle de M. Bliffieff. Les arrangements seront complétés mercredi soir pour une assemblée publique qui aura lieu prochainement.

Rivet et les membres du comté se rendront à la salle, mercredi, de 10 heures à 12 heures, de façon à compléter les derniers détails de l'organisation de la campagne.

DANS QUÉBEC

Pierreville, 28. — La convention libérale du comté de Yamaska eut lieu, hier, à Pierreville. L'hon. M. Rodolphe Lemieux présidait. Le nom de M. Oscar Gladu, député sortant, fut mis sur les rangs, et il fut élu à l'unanimité. Ensuite, devant une assemblée de 3,000 personnes environ, l'hon. M. Lemieux prononça un discours sur la réciprocité. M. Oscar Gladu sur la marine, et M. L. A. Rivet, député d'Hochélagas, sur la réciprocité.

LAPRAIRIE-NAPIERVILLE

Les conservateurs du comté de Laprairie-Napierville ont dû se choisir un autre candidat, par suite de la retraite de M. Nap. Grégoire, que des raisons de famille empêchent de se présenter. Une assemblée des principaux conservateurs du comté eut lieu, ce matin, chez M. Patenaude, député de Laprairie à la législature, et la candidature fut offerte à M. Gustave Monette, avocat, dont la candidature est maintenant assurée.

MONTMORENCY

Québec, 28. — M. Rodolphe Forget a accepté, samedi matin, la candidature dans Montmorency, qui lui a été offerte, par la convention conservatrice de ce comté.

Québec, 28. — La lutte sera vive dans Montmorency, car les libéraux sont décidés à faire réélire M. Georges Parent, quel que soit son adversaire. La campagne s'est ouverte, hier, par des assemblées contradictoires à Saint-Famille et à Saint-Jean, Ile d'Orléans. M. Forget, retenu dans Charlevoix, par des engagements antérieurs, n'était pas présent à ces assemblées, mais il y avait envoyé l'hon. M. T. C. Cagnin, ancien député du comté, et M. Elzair Fiset, avocat de Québec.

Du côté libéral, M. Georges Parent, l'hon. L. A. Taschereau et M. Louis Létourneau ont pris la parole. A Saint-Famille, le maire Xavier Giroux, président à Saint-Jean, le maire Joseph Pouliot. La présence de l'hon. L. A. Taschereau aux côtés de M. Georges Parent, indique que le ministre des travaux publics qui est très fort dans Montmorency a résolu de prendre la plus grande part dans cette lutte afin de faire triompher le candidat libéral.

BAGOT

Acton Vale, 28. — Une assemblée contradictoire a eu lieu, hier, après les élections, au village de 1,500 personnes assistant MM. Marcille, candidat libéral, et T. Marsil, candidat opposant. Cette assemblée fut très paisible.

CHAMBLY-VERCHÈRES

Saint-Antoine, 28. — Un millier de personnes assistaient à l'assemblée contradictoire tenue, hier, en cette paroisse.

Les orateurs ont parlé dans l'ordre suivant : M. J. H. Rainville, candidat opposant ; M. Victor Geoffrion, candidat libéral ; M. J. G. Contant et M. J. B. Archambault, avocat de Montréal, qui a pris la réplique en faveur de M. Rainville. Les questions exposées à l'élection ont été : marine et réciprocité.

Cette assemblée de Saint-Antoine est la première de la campagne dans Chamblay-Verchères.

CHAMPLAIN

Québec, 28. — Dans le comté de Champlain il y a eu, samedi, une assemblée à Batiscan, et, hier, à Ste-Anne de la Pénitence et Saint-Stanislas. Il y avait 3,000 personnes à ce dernier endroit. Ont porté la parole : MM. Coriveau et Lane du côté libéral, Blondin, Marcotte et Armand Lavergne, du côté opposant.

MEGANTIC.

Québec, 28. — Il y a eu, hier, une belle assemblée à Thérford, comté de Mégantic. M. Lucien Pacaud, candidat libéral, était accompagné de M. J. Léonard Demers, marchand de l'endroit et M. L. H. Huard, et de M. Lucien Tourigny, avocat, d'Arthabaska.

LEVIS.

Québec, 28. — La lutte dans le comté de Lévis entre MM. Carrier et Bégin, candidats à l'élection fédérale débuta activement. M. Carrier a ouvert son comté samedi soir, à Lévis par une belle assemblée.

A St-Henri, à Breakville, et à Chaudière, hier, MM. Carrier, Vion et Lactance Roy ont fait la discussion, avec MM. Bégin, René Leduc et le sénateur Landry.

COMTE DE QUÉBEC.

Québec, 28. — M. J. B. Caouette, candidat libéral dans Québec comté, a tenu, hier, de belles assemblées à Beauport et à Saint-Louis de Courville. Il était accompagné de C. F. Deigne, député à l'Assemblée législative.

MM. Pin, Carbray et Tessier-Lapointe ont aussi adressé la parole.

WRIGHT.

Ottawa, 28. — A une grande assemblée politique contradictoire, tenue hier soir, à Maniwaki, dans le comté de Wright, M. Louis Cousineau, candidat opposant, a déclaré, en présence de son adversaire, M. E. B. Devlin, député sortant, et candidat ministériel, qu'il est en faveur d'une contribution directe en argent à la marine anglaise. Il est contre la marine Canadienne et la réciprocité.

Voici que les oppositionnistes annoncent qu'ils tiendront aussi une assemblée au même endroit, le même jour et à la même heure.

Ces deux assemblées se fonderont probablement en une seule assemblée contradictoire.

L'ORGANISATION À QUÉBEC.

Québec, 28. — Le comté central libéral pour l'organisation dans le district de Québec a été ouvert à l'Auditorium aujourd'hui même. M. P. J. Paradis est le secrétaire de l'organisation libérale.

MASKINONGE.

Saint-Didace, 28. — Hier, dimanche, après la messe, assemblée contradictoire à Saint-Didace, comté de Maskinongé. Les orateurs ont surtout parlé de la marine et de la réciprocité. L'assemblée, très nombreuse, n'a pas ménagé ses applaudissements aux orateurs libéraux.

Ont adressé la parole : M. Mayrand, ex-député et candidat libéral, et M. Charles Quéry, de Montréal, du côté libéral ; M. Bellemare, candidat opposant, défendait la cause nationaliste.

Dans l'après-midi, après vêpres, les mêmes orateurs se sont rencontrés à Saint-Charles, et nos amis ont remporté un nouveau succès.

(A suivre à la page 8)

ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale.)
St-Hyacinthe, 28. — M. L. J. Gauthier, avocat de Montréal et ancien député de l'Assemblée à la législature, a été choisi aujourd'hui à l'unanimité comme candidat libéral dans St-Hyacinthe. La convention qui a eu lieu à l'hôtel de ville, était présidée par M. P. F. Payan, maire de St-Hyacinthe et M. J. O. Beauregard, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le nom de M. Gauthier fut proposé par M. P. F. X. Boisseau et les délégués se prononcèrent unanimement en faveur de cette candidature.

M. Gauthier fit alors son entrée dans la salle et remercia les délégués de l'honneur qu'ils lui faisaient. Il se déclara, en retour, prêt à donner tout son temps et toute son énergie pour assurer le triomphe de la cause libérale et promit, s'il était élu, de venir demeurer à St-Hyacinthe. Il traita ensuite à fond les deux questions de la marine et de la réciprocité et termina par un brillant éloge de Sir Wilfrid Laurier.

Des discours furent aussi prononcés par l'hon. Sénateur Desaulles, M. Louis Côté, manufacturier ; M. T. Bouchard et M. Emile Marin, M. Bouchard se fit longuement applaudir en faisant l'éloge de feu M. Beaupré et en montrant M. Gauthier comme son digne successeur.

Tous les libéraux du comté sont unis comme un seul homme et tout fait présager une éclatante victoire le 21 septembre. Ils sont tous décidés à venger M. Beaupré des insultes de ses adversaires et tiendront parole.

Les dates des assemblées contradictoires seront décidées ces jours-ci. L'Assemblée s'est terminée par des hourras pour Sir Wilfrid Laurier et M. Gauthier.

M. Gauthier aura comme adversaire M. Ernest Guimond, avocat de St-Hyacinthe.

SOULANGES

(Dépêche spéciale au "Canada")
St-Téléphore, 28. — Nous avons eu dimanche après la messe, une réunion politique, à laquelle, M. Mousseau, député de Soulanges au Provincial, a pris la parole.

L'assemblée, composée de tous les électeurs de la paroisse, a écouté avec un intérêt et une attention soutenus les discours de l'orateur.

M. Mousseau a fait une discussion impartiale et sérieuse du Bill de la Marine. Il a aussi traité du projet de réciprocité.

Les applaudissements de l'assistance démontrent que St-Téléphore sait comprendre où se trouve son intérêt et ne se laissera pas prendre aux fausses représentations des adversaires.

Rivière Beaudette, 28. — Dimanche dernier après-midi, devant une fort jolie assistance, M. Mousseau, député du comté, est venu nous entretenir des questions politiques actuelles.

Il a discuté au long le bill de la marine. Il a fait voir l'intérêt qu'avait le pays à étendre son système de défense à la protection des côtes et du commerce.

Il a également discuté les clauses du traité de réciprocité.

L'auditoire a vivement apprécié la démonstration faite par l'orateur et il est à prévoir que le groupe libéral de Rivière-Beaudette va s'augmenter de plusieurs recrues au cours de la présente campagne électorale.

(A suivre à la page 8)

ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale.)

St-Hyacinthe, 28. — M. L. J. Gauthier, avocat de Montréal et ancien député de l'Assemblée à la législature, a été choisi aujourd'hui à l'unanimité comme candidat libéral dans St-Hyacinthe. La convention qui a eu lieu à l'hôtel de ville, était présidée par M. P. F. Payan, maire de St-Hyacinthe et M. J. O. Beauregard, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le nom de M. Gauthier fut proposé par M. P. F. X. Boisseau et les délégués se prononcèrent unanimement en faveur de cette candidature.

M. Gauthier fit alors son entrée dans la salle et remercia les délégués de l'honneur qu'ils lui faisaient. Il se déclara, en retour, prêt à donner tout son temps et toute son énergie pour assurer le triomphe de la cause libérale et promit, s'il était élu, de venir demeurer à St-Hyacinthe. Il traita ensuite à fond les deux questions de la marine et de la réciprocité et termina par un brillant éloge de Sir Wilfrid Laurier.

Des discours furent aussi prononcés par l'hon. Sénateur Desaulles, M. Louis Côté, manufacturier ; M. T. Bouchard et M. Emile Marin, M. Bouchard se fit longuement applaudir en faisant l'éloge de feu M. Beaupré et en montrant M. Gauthier comme son digne successeur.

Tous les libéraux du comté sont unis comme un seul homme et tout fait présager une éclatante victoire le 21 septembre. Ils sont tous décidés à venger M. Beaupré des insultes de ses adversaires et tiendront parole.

Les dates des assemblées contradictoires seront décidées ces jours-ci. L'Assemblée s'est terminée par des hourras pour Sir Wilfrid Laurier et M. Gauthier.

M. Gauthier aura comme adversaire M. Ernest Guimond, avocat de St-Hyacinthe.

SOULANGES

(Dépêche spéciale au "Canada")

St-Téléphore, 28. — Nous avons eu dimanche après la messe, une réunion politique, à laquelle, M. Mousseau, député de Soulanges au Provincial, a pris la parole.

L'assemblée, composée de tous les électeurs de la paroisse, a écouté avec un intérêt et une attention soutenus les discours de l'orateur.

M. Mousseau a fait une discussion impartiale et sérieuse du Bill de la Marine. Il a aussi traité du projet de réciprocité.

Les applaudissements de l'assistance démontrent que St-Téléphore sait comprendre où se trouve son intérêt et ne se laissera pas prendre aux fausses représentations des adversaires.

Rivière Beaudette, 28. — Dimanche dernier après-midi, devant une fort jolie assistance, M. Mousseau, député du comté, est venu nous entretenir des questions politiques actuelles.

Il a discuté au long le bill de la marine. Il a fait voir l'intérêt qu'avait le pays à étendre son système de défense à la protection des côtes et du commerce.

Il a également discuté les clauses du traité de réciprocité.

L'auditoire a vivement apprécié la démonstration faite par l'orateur et il est à prévoir que le groupe libéral de Rivière-Beaudette va s'augmenter de plusieurs recrues au cours de la présente campagne électorale.

(A suivre à la page 8)

ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale.)

St-Hyacinthe, 28. — M. L. J. Gauthier, avocat de Montréal et ancien député de l'Assemblée à la législature, a été choisi aujourd'hui à l'unanimité comme candidat libéral dans St-Hyacinthe. La convention qui a eu lieu à l'hôtel de ville, était présidée par M. P. F. Payan, maire de St-Hyacinthe et M. J. O. Beauregard, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le nom de M. Gauthier fut proposé par M. P. F. X. Boisseau et les délégués se prononcèrent unanimement en faveur de cette candidature.

M. Gauthier fit alors son entrée dans la salle et remercia les délégués de l'honneur qu'ils lui faisaient. Il se déclara, en retour, prêt à donner tout son temps et toute son énergie pour assurer le triomphe de la cause libérale et promit, s'il était élu, de venir demeurer à St-Hyacinthe. Il traita ensuite à fond les deux questions de la marine et de la réciprocité et termina par un brillant éloge de Sir Wilfrid Laurier.

Des discours furent aussi prononcés par l'hon. Sénateur Desaulles, M. Louis Côté, manufacturier ; M. T. Bouchard et M. Emile Marin, M. Bouchard se fit longuement applaudir en faisant l'éloge de feu M. Beaupré et en montrant M. Gauthier comme son digne successeur.

Tous les libéraux du comté sont unis comme un seul homme et tout fait présager une éclatante victoire le 21 septembre. Ils sont tous décidés à venger M. Beaupré des insultes de ses adversaires et tiendront parole.

Les dates des assemblées contradictoires seront décidées ces jours-ci. L'Assemblée s'est terminée par des hourras pour Sir Wilfrid Laurier et M. Gauthier.

M. Gauthier aura comme adversaire M. Ernest Guimond, avocat de St-Hyacinthe.

SOULANGES

(Dépêche spéciale au "Canada")

St-Téléphore, 28. — Nous avons eu dimanche après la messe, une réunion politique, à laquelle, M. Mousseau, député de Soulanges au Provincial, a pris la parole.

L'assemblée, composée de tous les électeurs de la paroisse, a écouté avec un intérêt et une attention soutenus les discours de l'orateur.

M. Mousseau a fait une discussion impartiale et sérieuse du Bill de la Marine. Il a aussi traité du projet de réciprocité.

Les applaudissements de l'assistance démontrent que St-Téléphore sait comprendre où se trouve son intérêt et ne se laissera pas prendre aux fausses représentations des adversaires.

Rivière Beaudette, 28. — Dimanche dernier après-midi, devant une fort jolie assistance, M. Mousseau, député du comté, est venu nous entretenir des questions politiques actuelles.

Il a discuté au long le bill de la marine. Il a fait voir l'intérêt qu'avait le pays à étendre son système de défense à la protection des côtes et du commerce.

Il a également discuté les clauses du traité de réciprocité.

L'auditoire a vivement apprécié la démonstration faite par l'orateur et il est à prévoir que le groupe libéral de Rivière-Beaudette va s'augmenter de plusieurs recrues au cours de la présente campagne électorale.

(A suivre à la page 8)

ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale.)

St-Hyacinthe, 28. — M. L. J. Gauthier, avocat de Montréal et ancien député de l'Assemblée à la législature, a été choisi aujourd'hui à l'unanimité comme candidat libéral dans St-Hyacinthe. La convention qui a eu lieu à l'hôtel de ville, était présidée par M. P. F. Payan, maire de St-Hyacinthe et M. J. O. Beauregard, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le nom de M. Gauthier fut proposé par M. P. F. X. Boisseau et les délégués se prononcèrent unanimement en faveur de cette candidature.

M. Gauthier fit alors son entrée dans la salle et remercia les délégués de l'honneur qu'ils lui faisaient. Il se déclara, en retour, prêt à donner tout son temps et toute son énergie pour assurer le triomphe de la cause libérale et promit, s'il était élu, de venir demeurer à St-Hyacinthe. Il traita ensuite à fond les deux questions de la marine et de la réciprocité et termina par un brillant éloge de Sir Wilfrid Laurier.

Des discours furent aussi prononcés par l'hon. Sénateur Desaulles, M. Louis Côté, manufacturier ; M. T. Bouchard et M. Emile Marin, M. Bouchard se fit longuement applaudir en faisant l'éloge de feu M. Beaupré et en montrant M. Gauthier comme son digne successeur.

Tous les libéraux du comté sont unis comme un seul homme et tout fait présager une éclatante victoire le 21 septembre. Ils sont tous décidés à venger M. Beaupré des insultes de ses adversaires et tiendront parole.

Les dates des assemblées contradictoires seront décidées ces jours-ci. L'Assemblée s'est terminée par des hourras pour Sir Wilfrid Laurier et M. Gauthier.

M. Gauthier aura comme adversaire M. Ernest Guimond, avocat de St-Hyacinthe.

SOULANGES

(Dépêche spéciale au "Canada")

St-Téléphore, 28. — Nous avons eu dimanche après la messe, une réunion politique, à laquelle, M. Mousseau, député de Soulanges au Provincial, a pris la parole.

L'assemblée, composée de tous les électeurs de la paroisse, a écouté avec un intérêt et une attention soutenus les discours de l'orateur.

M. Mousseau a fait une discussion impartiale et sérieuse du Bill de la Marine. Il a aussi traité du projet de réciprocité.

Les applaudissements de l'assistance démontrent que St-Téléphore sait comprendre où se trouve son intérêt et ne se laissera pas prendre aux fausses représentations des adversaires.

Rivière Beaudette, 28. — Dimanche dernier après-midi, devant une fort jolie assistance, M. Mousseau, député du comté, est venu nous entretenir des questions politiques actuelles.

Il a discuté au long le bill de la marine. Il a fait voir l'intérêt qu'avait le pays à étendre son système de défense à la protection des côtes et du commerce.

Il a également discuté les clauses du traité de réciprocité.

L'auditoire a vivement apprécié la démonstration faite par l'orateur et il est à prévoir que le groupe libéral de Rivière-Beaudette va s'augmenter de plusieurs recrues au cours de la présente campagne électorale.

(A suivre à la page 8)

ST-HYACINTHE

(Correspondance spéciale.)

St-Hyacinthe, 28. — M. L. J. Gauthier, avocat de Montréal et ancien député de l'Assemblée à la législature, a été choisi aujourd'hui à l'unanimité comme candidat libéral dans St-Hyacinthe. La convention qui a eu lieu à l'hôtel de ville, était présidée par M. P. F. Payan, maire de St-Hyacinthe et M. J. O. Beauregard, remplissant les fonctions de secrétaire.

Le nom de M. Gauthier fut proposé par M. P. F. X. Boisseau et les délégués se prononcèrent unanimement en faveur de cette candidature.

M. Gauthier fit alors son entrée dans la salle et remercia les délégués de l'honneur qu'ils lui faisaient. Il se déclara, en retour, prêt à donner tout son temps et toute son énergie pour assurer le triomphe de la cause libérale et promit, s'il était élu, de venir demeurer à St-Hyacinthe. Il traita ensuite à fond les deux questions de la marine et de la réciprocité et termina par un brillant éloge de Sir Wilfrid Laurier.

Des discours furent aussi prononcés par l'hon. Sénateur Desaulles, M. Louis Côté, manufacturier ; M. T. Bouchard et M. Emile Marin, M. Bouchard se fit longuement applaudir en faisant l'éloge de feu M. Beaupré et en montrant M. Gauthier comme son digne successeur.

Tous les libéraux du comté sont unis comme un seul homme et tout fait présager une éclatante victoire le 21 septembre. Ils sont tous décidés à venger M. Beaupré des insultes de ses adversaires et tiendront parole.

Les dates des assemblées contradictoires seront décidées ces jours-ci. L'Assemblée s'est terminée par des hourras pour Sir Wilfrid Laurier et M. Gauthier.

M. Gauthier aura comme adversaire M. Ernest Guimond, avocat de St-Hyacinthe.

SOULANGES

(Dépêche spéciale au "Canada")

St-Téléphore, 28. —

CHRONIQUE DES SPORTS

MENS FERVIDA IN CORPORE LACERTOSO

UNE VIEILLE FORMULE RENVERSEE. — LE "MENS SANA" EST RELEGUE AU MUSEE DES ANTIQUITES

Ainsi tout passe. Les révolutions ne renversent pas seulement les gouvernements mais encore les formules. Le pauvre vieux "Mens sana" qui avait servi de thème oratoire à tant de faiseurs de discours est relégué au Musée des Antiquités. On n'osera plus le commenter dans les distributions de prix ni chercher dans ses cinq mots une formule de sagesse indiscutable. Des mots nouveaux vont prendre la place de ceux-là. Notre siècle actif s'est avisé soudain qu'il prônait une formule de médiocrité et d'inertie. Être sain: la belle affaire! Conquiert-on le monde avec des qualités aussi négatives? Distinguez-vous pourtant. Le corps sain n'est pas encore la règle générale et hélas! l'esprit sain est tout aussi rare, sinon davantage. Souhaiter à son prochain ce double bienfait, ce n'est donc pas lui présenter un vœu superflu. Et ce vœu contient un très heureux appel à l'effort individuel en vue d'acquiescer à ce possible la précieuse "santé", source d'équilibre et, partant de confort — on pourrait presque dire: de bonheur. Mais il est exact qu'un tel idéal reste un peu trop médical pour être proposé aux ambitions des sportsmen. Le "mens sana in corpore sano" est excellentement hygiénique et nullement athlétique. Cela chagrinerait M. de Contbertin. Mille quelque chose de bien mieux, mais la fin est glorieuse et, sur les ailes de ce biplan-là, ceux qui ne tombent pas ont chance d'atteindre peut-être les plus hauts sommets du parfait olympisme.

LES COURSES A WINDSOR QUI GAGNERA CE MATCH ?

Plate Glass, avec 117 livres sur le dos, couvre le mille dans le temps rapide de 1.38 3-5.

SOMMAIRE

1ère course, Bourse, \$500, 2 ans, 5-12 furlongs. — 10. Buchorn, 108, Loftus, 6 A 5, 3 A 4; 20. Aldebaran, 105, McCahey, 1 A 4; 30. Jawbone, 103, Koerner, 12 A 1, 3 A 1, 7 A 10. Temps 1:07 1-5. Prince Chap, White Cape, Surefoot, ont aussi couru.

2ème course, Bourse \$600, chevaux de 3 ans et plus, handicap steeple-chase; environ 2 milles. — 10. Leto of Leave, 170, Williams, 9 A 10, 2 A 5; 20. Joe Lett, 142, Tuckey, 7 A 2, 4 A 5, 1 A 3; 30. Dr Koch, 136, McAfee, 12 A 1, 4 A 1, 3 A 2. Temps 4:28 4-5. Prince, Monte Carlo, Racebrook, ont aussi couru.

3ème course, bourse \$500, chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs. — 10. Sir John Johnson, 107, Goose, 2 A 5; 20. Elfin Beau, 107, Taplin, 20 A 1, 5 A 1; 30. Stilly Night, 94, McCahey, 18 A 5, 4 A 5. Temps 1:13. Ocean Bound, Capize ont aussi couru.

4ème course, Ferry Company handicap, bourse \$1,500, chevaux de 3 ans et plus, 1 mille. — 10. Plate Glass, 117, Rice, 4 A 1, 3 A 2, 3 A 5; 20. Guy Fisher, 106, Loftus, 9 A 1, 3 A 1, 7 A 5; 30. Carlton G, 106, Taplin, 19 A 1, 3 A 1, 7 A 5. Temps, 1:38 3-5. Nausbon, Cliff Edge, LaHore ont aussi couru.

5ème course, Bourse \$500, chevaux de 2 ans, à réclamer, 5 furlongs. — 10. Elama, 107, McCahey, 4 A 1, 8 A 5, 7 A 10; 20. Yankee Lotus, 92, Steele, 5 A 1, 5 A 2, 6 A 5; 30. Mad River, 104, Loftus, 12 A 1, 5 A 1, 5 A 2. Temps 1:05 3-5. Commoner's Touch, Ochoe Court, Rod and Gun, ont aussi couru.

DANS LE CENTRE

Joe Lally, arbitre la dernière joute entre les clubs Vancouver et New Westminster. Il fera bien de se faire garantir ses dépenses avant de partir. Tom O'Connell en sait quelque chose.

Le terrain du National sera libre dimanche prochain, et les joutes de croasse suivantes y seront jouées dans la série de la Ligue de Montréal: A 2:30 p.m. Rosemont vs Canada; A 3:30 p.m. Ste-Cunégonde vs Dominion. Les clubs qui feront défaut perdront leurs parties.

Les Montréal joueront au Shamrock samedi prochain. L'équipe irlandaise promet de servir la soupe chaude aux aspirants au championnat.

Les Torontos comptent sur Parkes pour les aider à vaincre les Tecumsehs le jour de la Fête du Travail. Cet ancien joueur des St. Kitts a beaucoup amélioré l'attaque des Beavers.

Le National se remettra à la pratique ce soir pour se préparer à sa grande joute du 4 septembre à la M. A.A.A.

PARTIES REMISES

Toutes les parties d'hier dans la Ligue de l'Est ont été remises à cause de la pluie.

LES CHEVAUX A L'ENTRAINEMENT

Les grandes écuries américaines et canadiennes se préparent à la prochaine réunion de Blue Bonnets. — Sallan sera un concurrent sérieux pour la coupe Derby.

Tout a été tranquille hier à Blue Bonnets. La pluie de la journée a empêché l'entraînement des chevaux. Le gérant de la piste était cependant rayonnant, car il considère que cette pluie sera d'un grand bienfait pour la piste qu'elle rendra meubleuse. Les travaux de réfection des obstacles sont complètement terminés, et les sauteurs pourront commencer leur dressage dès demain. Les deux ans locaux sont entraînés avec précaution. Cliff Stream et Moss Rock, deux amis du parcours pesant, seront mis en piste aujourd'hui. L'écurie Walker fera très probablement une sortie. Baby Wolf et Aspirin, deux de ses meilleurs pensionnaires, ont toujours montré beaucoup de goût pour le parcours lourd, de sorte que les clockers pourront les juger à l'œuvre si leur entraîneur ose les risquer aujourd'hui.

L'entraîneur Whalen, de l'écurie Belmont, est très satisfait de la tenue de ses chevaux. Vestibule semble être le cheval de confiance de M. Whalen, qui s'intéresse tout spécialement à sa forme. Fragnet, une pouliche de deux ans, débitera à Blue Bonnets sous les couleurs du millionnaire newyorkais.

Overman, qui s'est distingué à Jamestown, sera l'un des partants de M. Belmont, qui tient à remporter le gros magot de la réunion d'automne.

Kilo, un King's Plater qui réunit les plus belles espérances, a été mis en piste hier après-midi, mais la lourdeur de la piste l'a empêché de faire un bon temps.

Sallan, que M. Scott Ives a acheté récemment, est arrivé à la piste et plusieurs le considèrent comme le prochain gagnant de la coupe Derby.

UN VOYAGE NOUVEAU GENRE

Les athlètes américains se rendront à Stockholm par un steamer spécialement affrété pour eux.

New-York, 28. — Les équipes de baseball traversent le continent en chars privés, et nous verrons très probablement l'équipe américaine des prochains Olympiques se rendre à Stockholm dans un transatlantique spécialement affrété pour ces athlètes. Des négociations ont été entrainées avec l'amateur du vapeur Schlesien et l'on espère qu'elles seront conduites à bonne fin. Le comité chargé de prélever \$50,000 pour défrayer les dépenses de l'équipe s'est déjà mis au travail sous la direction du professeur Sloane.

DANS LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE.			
A New-York	R. H. E.	0000000000	4 2 0
St-Louis	R. H. E.	0000000000	2 2 2
New-York	R. H. E.	0000000000	2 2 2
Steele et Bliss; Marquard et Myers.			
A Philadelphie: —	R. H. E.	0000000000	4 12 2
Chicago	R. H. E.	0000000000	4 7 1
Philadelphia	R. H. E.	0000000000	4 7 1
Brown et Needham; Alexander et Spencer, Carter.			
A Boston: —	R. H. E.	0000000000	3 3 3
Boston	R. H. E.	0000000000	3 3 3
Pittsburg	R. H. E.	0000000000	3 3 3
Perdue, Thompson et Kling; Adams et Gibran.			
A Brooklyn: —	R. H. E.	0000000000	2 2 2
Cincinnati	R. H. E.	0000000000	2 2 2
Brooklyn	R. H. E.	0000000000	1 3 1
Fromme, Gaspar et McLean; Clarke, Rucker et Erwin.			

POSITION DES CLUBS			
New-York	G. P. Pour	71	43
Chicago	G. P. Pour	63	49
Pittsburg	G. P. Pour	63	49
Philadelphia	G. P. Pour	63	49
St-Louis	G. P. Pour	63	49
Cincinnati	G. P. Pour	63	49
Brooklyn	G. P. Pour	63	49
Boston	G. P. Pour	63	49

LIGUE AMERICAINE			
A Detroit: —	R. H. E.	0000000000	12 17
Detroit	R. H. E.	0000000000	2 10 3
Plank et Thomas; Donovan, Willett, Covington et Stanage.			
A Chicago: —	R. H. E.	0000000000	1 4 4
Chicago	R. H. E.	0000000000	4 8 1
Boston	R. H. E.	0000000000	4 8 1
Baker, Hovik, Benz et Block; Sullivan, Pape et Carrigan.			
A St-Louis: —	R. H. E.	0000000000	2 5 1
St-Louis	R. H. E.	0000000000	2 5 1
New-York	R. H. E.	0000000000	2 5 1
Curry, Hamilton et Stephens; Caldwell et Sweeney, Williams.			

POSITION DES CLUBS			
Philadelphia	G. P. Pour	71	43
Detroit	G. P. Pour	73	48
Boston	G. P. Pour	62	57
New-York	G. P. Pour	62	57
Chicago	G. P. Pour	62	57
Cleveland	G. P. Pour	62	57
Washington	G. P. Pour	62	57
St-Louis	G. P. Pour	62	57

Les hommes d'affaires qui font de la publicité dans le "Canada" sont assurés d'atteindre la meilleure clientèle canado-française.

UNE MESURE DISCIPLINAIRE

Un joueur du nom d'Almaire a été suspendu indéfiniment par l'Union Internationale de croasse pour avoir frappé un arbitre.

Winnipeg, 28. — L'Union Internationale de croasse, qui comprend certaines ligues de l'Ouest dans son circuit, vient de donner l'exemple du bon ordre à ses athlètes en suspendant indéfiniment un joueur nommé Almaire qui s'était oûlé au point de frapper un arbitre. Contrairement à ce qui s'est passé jusqu'ici dans la Colombie Anglaise et ailleurs, tous les clubs ont été unanimes à approuver cette mesure disciplinaire.

LE VOLTIGEUR A VALLEY-FIELD

L'exposition régionale du comté de Beauharnois bat son plein à Valleyfield, et en dépit de la campagne électorale, les patriotes citoyens du comté seront là en grand nombre. Comme les "ball cranks" ne sont pas rares, à Valleyfield et dans les environs, les organisateurs ont mis deux grandes parties au programme d'aujourd'hui et demain, entre le Voltigeur et le club local. Le gérant Laurin est l'ancien gérant des Valleyfield, champions de la province, il y a quelques années. Il y joint encore d'une grande popularité. C'est dire que l'assistance sera nombreuse, aux deux parties.

Les avantages de la réciprocité

POUR LES AGRICULTEURS

Les agriculteurs bénéficieront de la réciprocité: SUR CE QU'ILS VENDENT

Animaux de tout genre. Chevaux de toute classe, Moutons et porcs, Volailles vivantes ou mortes et œufs, Grains de tout genre, Fèves et pois, Graines de semence, Graine de lin, Poin et paille, Pommes de terre, navets, oignons, choux et autres légumes à l'état naturel, Pommes, poires, pêches, raisins, fraises, framboises, etc., à l'état naturel, Miel, Beurre, fromage, lait et crème.

Tous les articles ci-dessus pourront être exportés en franchise aux Etats-Unis.

SUR CE QU'ILS ACHETENT

Les droits seront réduits sur les articles suivants: Charrettes et tombereaux, réduction de 25 à 22 1/2 p.c. Charrues, réduction de 20 à 15 p.c. Herbes à dents ou à disque, réduction de 20 à 15 p.c. Lieuses, réduction de 17 1/2 à 15 p.c. Houes, semoirs, de 20 à 15 p.c. Faucheuses, de 17 1/2 à 15 p.c. Rateaux à cheval, de 20 à 15 p.c. Cultivateurs, de 20 à 15 p.c. Machines à battre, de 20 à 15 p.c. Chargeurs de foin, de 25 à 20 p.c. Arracheurs de pommes de terre, de 25 à 20 p.c. Machines à couper le foin, la paille, etc., de 25 à 20 p.c. Machines à écraser le grain, de 25 à 20 p.c. Moulins à vanner, de 25 à 20 p.c. Machines à faner le foin, de 25 à 20 p.c. Rouleaux, de 25 à 20 p.c. Cloches, gongs, etc., de 30 à 27 1/2 p.c.

Ces diminutions des droits ne manqueront pas de diminuer les prix de vente aux cultivateurs.

POUR LES CONSOMMATEURS

Les consommateurs en général devront bénéficier d'une diminution dans les prix des articles suivants, lorsqu'ils seront importés des Etats-Unis:

Huîtres, réduction de 10c le gallon, à la franchise. Homards en boîte, de 30 p.c., à la franchise. Sel en sacs et en barils, de 7 1/2 p.c., à la franchise. Bacon et jambon, de 2c la livre à 1 1/4c. Viandes et volailles en conserve, de 27 1/2 à 20 p.c. Saïndoux, de 2c à 1 1/4c la livre. Bled d'inde, fèves, tomates et autres légumes en conserve, de 1 1/2 à 1 1/4c la livre. Céréales préparées, de 25 à 17 1/2 p.c. Biscuits, gâteaux, etc., de 27 1/2 à 25 p.c. Marinades, sauces et catsups, de 35 à 32 1/2 p.c. Montres et horloges, de 30 à 27 1/2 p.c. Ciment, de 12 1/2 à 11c, par 100 livres. Lait condensé, de 3 1/4 à 2c la livre.

NOS LIEUX D'AMUSEMENT

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Madame Marsoll a joué en grande artiste le rôle du Muet, sa physionomie libre à tous les pires maux. Séparé de sa mère, confié à des parents, il a été ensuite abandonné presque mourant. De cette rude épreuve il en a gardé l'usage de la parole. Des années ont passé et voilà que le hasard le ramène chez ses parents adoptifs, que le remord harcelait. Il y arrive dans cette maison comme le bon dieu. En le recueillant, ils croient que Dieu les pardonnera de leur ancien crime, et grâce à lui le bonheur revient dans cette demeure.

DANS LA LIGUE DE L'EST

Des séries de fin de saison commenceront le 26 septembre. — Deux protets des Montréal ont été renvoyés.

Buffalo, 28. — A une assemblée de la Ligue de l'Est tenue aujourd'hui il a été décidé de commencer le 26 septembre prochain une série de parties entre les champions et une équipe composée d'un ou de pas plus de trois joueurs recrutés dans les autres équipes. Vingt pour cent des recettes aideront à payer les dépenses 80 pour cent seront divisés entre les joueurs.

Les vainqueurs devront gagner quatre parties sur sept. Les protets Montréal vs Toronto, Toronto vs Baltimore et Montréal-Newark ont été renvoyés.

EN PROVINCE

Le programme de dimanche prochain, dans la Ligue Canadienne de l'Est, est le suivant: Balmoral à Trois-Rivières. Voltigeur à Hull. Athlétique à Lachine. Il est possible en outre que le Richmond aille jouer à Sorel, soit une partie d'exhibition, soit la première partie de détail pour le championnat provincial. La chose sera décidée dans les 24 heures.

AMUSEMENTS

PARC SOHMER

Dernière semaine de la saison.
3 et 8 P. M.

HILL & SILVANY.
BALLERIN & CHIENS DRESSES
MACK & MACK
MUSIQUE DU PARC.

ADMISSION 10 CENTS. 45-1-0

THEATRE NATIONAL LE MUET

Semaine Prochaine — L'HERITAGE FATAL
124-4

ORPHEUM — 2 et 8 p.m.
12—Troupe d'Opéra Attractions—12
—Autres grandes attractions—
PRIX: 15c à 75c tous les soirs; 15c à 25c mat. tous les jours; 15c à 50c mat. le samedi. Locs \$1.00.—Téléphones Up. 3948 — Up. 74.

PRINCESS — Deux fois par jour: 1:15 et 8:15.
DEUXIEME ET DERNIERE SEMAINE de la représentation remarquable
"DANTE'S INFERNO"
Mat. 15c. Soirées, 25c. 35c. 50c. 124-3-A

expressive, sa pantomime bien nette et bien claire, ont permis au public de comprendre admirablement ce qu'elle voulait dire. Mme Germaine Véry, dans Clémence de Grandpré a été parfaite; cette pauvre femme que la fatalité accable a été rendue par elle avec une vérité profonde. Mme Devoyd dans Madeleine mérite les mêmes éloges, elle a eu de superbes accents. Très bien Mme Berthall dans la marquise, dont elle rend absolument le caractère hautain et dédaigneux. Elle a été une délicate Roseine; elle a la gaieté communicative qui convient à cette gentille soubrette, compliments à Mme Merval et Sorel pour leurs petites rôles.

M. Lombard joue avec autorité le rôle ingrat et difficile de M. de Grandpré, il en rend toutes les nuances. M. Scheller est parfait dans Delator, ce père infortuné; il en traduit les souffrances, il le rend humain, c'est de la vie. M. Filion est bien amusant dans le mari jaloux, son Beaumignon qui court toujours après sa femme est desopilant. M. Hamel a trouvé dans Jacques un de ces gros succès; son personnage est profondément étudié. M. Guiraud est un excellent docteur Hamiers. Il a apporté dans la composition de ce rôle un soin particulier, c'est un croquis pris sur le vif. M. Pierron est charmant de jeunesse et de désinvolture dans Paul Dubois. Le Charavel de M. Mallet est typique, le charpentier méridional est incarné par M. Gosselin, son personnage est profondément étudié. M. Guiraud est un excellent docteur Hamiers. Il a apporté dans la composition de ce rôle un soin particulier, c'est un croquis pris sur le vif. M. Pierron est charmant de jeunesse et de désinvolture dans Paul Dubois.

AU PRINCESS

L'Enfer, de Dante, a commencé hier, sa deuxième et dernière semaine au théâtre Princess. Le succès a été si grand que nous ne pouvons nous défendre de féliciter les directeurs de l'établissement.

Au dire de tous ceux qui s'y connaissent, ces vues sont le nec plus ultra de l'art cinématographique.

N'oublions pas qu'il fallu deux années d'efforts et une dépense considérable d'argent pour livrer au public ces scènes si remarquables, dont l'intérêt de la vie a été transporté d'admiration les nombreux auditeurs qui ont envahi le Princess jusqu'ici.

L'intérêt du spectateur est tenu par le naturel artistique des vues, le caractère romanesque des épisodes, et par-dessus tout, par les grandes leçons morales qui se dégagent de "l'Enfer" cette divine comédie, le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvres.

ORPHEUM

Les salles étaient comblées, hier, à l'Orpheum, et l'on peut dire que ce populaire théâtre offre cette semaine un programme capable de satisfaire les plus exigeants. Comédie, opéra, attractions diverses, il y a de tout et tout est excellent.

Le principal numéro est sans contredit la fameuse comédie "The Battle Cry of Freedom". Elle est dirigée par le plume de Mlle Mary Tully qui, elle-même, remplit dans cette pièce le principal rôle.

La "Romany Opera Company" a soulevé un grand enthousiasme en jouant dans "The Festal of the Avesta".

Mentionnons encore, dans le programme, un numéro de magie très varié et très intéressant, George H. Wood, les enfants Hein, le magicien Warren Keene et les comédiens excentriques Lacey Brothers.

AU PARC KING EDWARD

Comme la belle saison tire à sa fin les directeurs du Parc King Edward se préparent à ajouter de nouvelles attractions à cet ensemble d'amusements populaires pour l'année prochaine. Au nombre des améliorations, on remarquera un chemin de fer en miniature qui traversera l'île au bord de l'eau. Ce chemin de fer ne consistera qu'en un seul rail. On construira encore un endroit de tir, une maison de club pour courir sur piste, un nouveau restaurant, une maison hôtelière, un abri pour baigneurs. On fera aussi un nouveau champ pour le baseball et de magnifiques jardins sillonnés de nombreuses allées. La direction est très encouragée par le patronage qu'elle a eu cette année et elle a résolu de faire de l'île Grosbois le rendez-vous par excellence des sportsmen. Il n'est pas encore définitivement décidé où sera construite la grande estrade de course; mais on se propose de faire en sorte qu'elle soit le mieux protégée possible par l'ombre des grands arbres qui se trouvent sur l'île. On admirera de plus l'an prochain un magnifique musée qui contiendra des reliques de notre histoire en Canada.

LE STATUS DE NOTRE MARINE

(TEXTE OFFICIEL DU RAPPORT DE LA CONFERENCE DE LONDRES)

Clause 1. — Le service naval et les forces du Dominion du Canada et de l'Australie seront EXCLUSIVEMENT SOUS LA DIRECTION DE LEUR GOUVERNEMENT RESPECTIF.

Clause 3. — Les navires de chaque Dominion hisseront à l'arrière le pavillon blanc, symbole de l'autorité de la Couronne, et à l'avant LE PAVILLON DU DOMINION AUQUEL ILS APPARTIENNENT.

Clause 4. — Les gouvernements canadien et australien auront leurs stations navales particulières tel que convenu et déterminé de temps à autre.

Clause 16. — En temps de guerre, QUAND UN DOMINION AURA MIS A LA DISPOSITION DE L'AMIRAUTÉ ANGLAISE UNE PARTIE DE SA MARINE DE GUERRE OU TOUTE CETTE MARINE, les navires formeront partie intégrale de la flotte anglaise pendant toute la durée de la guerre.

Ces textes parfaitement clairs établissent, HORS DE TOUT DOUTE, l'autonomie de la marine canadienne, et une réponse intégrale aux objections et aux attaques des nationalistes.

Ils reconnaissent le contrôle du Dominion sur sa marine, ils admettent un drapeau, ils définissent sa zone de surveillance, et ils stipulent que cette marine ne passera au service de l'amirauté, en temps de guerre, que quand le Dominion en aura ainsi disposé.

Le Canada

MONTREAL, 29 août 1911

Les volailles

POUR LES CULTIVATEURS

Il fut un temps où nous exportions beaucoup de volailles aux Etats-Unis.

C'était et c'est encore à peu près notre seul marché d'exportation. Voici un tableau de ce que nous y avons exporté, en fait de volailles vivantes, depuis 1905:

Années.	Valeur.
1905.	\$ 67,059
1906.	104,675
1907.	74,229
1908.	155,222
1909.	91,684
1910.	111,241

Disons une moyenne de \$100,000 par année.

L'élevage de la volaille est l'industrie spéciale de la ménagère de campagne. C'est elle qui a soin des poules, canards, dindes, etc., et le produit de la vente de ces produits constitue sa bourse particulière.

Quel est l'épouse de cultivateur qui n'aimerait pas voir ses recettes particulières augmentées par la réciprocité?

La volaille, vivante, à l'entrée aux Etats-Unis, paie 3c par livre de poids; la volaille morte, 5c, par livre. Les dindes, sont compris dans cet article.

Il y a toujours, un marché dans les grandes villes des Etats-Unis, — Boston, New-York, Détroit, Chicago, — à quelques heures de chemin de fer du Canada, pour toute la volaille, morte ou vivante, que l'on peut y envoyer.

Et comme ce n'est pas la quantité, si importante, comparativement, qu'elle soit, expédiée du Canada qui fera baisser les prix, il est certain que la réciprocité vaudrait à nos ménagères de campagne, 3c par livre de volailles vivantes, 5c par livre de volailles mortes, qu'elles pourraient expédier, dès que la réciprocité sera adoptée.

En 1910, nous n'avons exporté aux Etats-Unis, à cause des droits, qu'une bagatelle de \$3,576 de volailles mortes, tandis que nous en exportions pour \$26,720 en Angleterre, à trois mille milles de distances.

L'influence de l'épouse, de la mère de famille chez nos habitants, devra donc être du côté de la réciprocité, et le mari, le fils majeur et électeur feront plaisir à l'épouse et à la mère en votant pour le candidat de Sir Wilfrid Laurier.

Quelques axiomes

AU POINT DE VUE ECONOMIQUE

La réciprocité en produits naturels ne dérange en rien la protection dont jouissent nos industries. Pourquoi les industriels s'y opposeraient-ils?

La réciprocité en produits naturels augmentera le pouvoir d'achat du marché local pour nos industries. Les industriels devraient donc l'accueillir avec empressement.

Le libre échange en produits alimentaires devrait être la règle dans tous les pays industriels, puisqu'il permet à l'ouvrier d'acheter sur le marché le plus favorable. C'est pourquoi les ouvriers sont en faveur de la réciprocité en ces produits.

Toute taxe sur les denrées alimentaires augmente le coût de la vie pour les ouvriers et les oblige à exiger un meilleur salaire; la disparition des taxes sur ces denrées est donc une mesure favorable en même temps à l'ouvrier et au patron.

La taxe se paie toujours comptant et la somme qu'elle représente est enlevée à la circulation commerciale. L'abolition de la taxe douanière est donc un avantage pour les commerçants.

Le libre échange en produits naturels permet d'acheter et de vendre sur le marché le plus favorable. Les banquiers qui s'ingénient à tirer leurs capitaux des pays où ils sont à meilleur marché, pour les placer dans les pays où ils rapportent le plus, peuvent-ils refuser le même avantage aux cultivateurs?

S'il y avait un droit à l'entrée aux Etats-Unis sur les capitaux canadiens et un droit au Canada sur les capitaux américains, les financiers et les banquiers n'accueilleraient-ils pas avec enthousiasme une convention abolissant ces deux barrières de péage?

Au Canada, il est de principe, même chez les ultra-protectionnistes, qu'il faut laisser entrer en franchise les matières premières industrielles. Est-ce que les denrées alimentaires ne sont pas des matières premières au même titre que le charbon, le coton brut, la laine brute, etc.?

Que l'on taxe à l'entrée les objets manufacturés, dont chaque individu peut se passer, s'il les trouve trop chers; c'est admissible. Mais est-il juste, est-il humain de taxer à l'entrée d'un pays les choses nécessaires à la vie, dont personne ne peut se passer?

Les votes sur la marine

UNE REPONSE AU "DEVOIR"

Le "Devoir" a entrepris depuis quelques jours de publier les votes de la Chambre de Communes lors de la discussion de la Loi de la Marine, et, au moyen d'une disposition extraordinaire des faits, il tire des déductions du plus haut fantasme, mais absolument mensongères.

La position est celle-ci: En 1899, il avait été passé par le Parlement, une résolution UNANIME, c'est-à-dire à laquelle tous les députés rouges et bleus avaient donné leur assentiment, M. Monk, lui-même, ENJOIGNANT AU GOUVERNEMENT, de prendre immédiatement des mesures pour se mettre à même de faire RAPIDEMENT sa part dans la défense de l'Empire.

Le mot "RAPIDEMENT" est de M. Borden. Le gouvernement, obéissant à ce mandat émanant du parlement, FRAIS EMOULU DE LA CONSULTATION POPULAIRE, puisque ce mandat était imposé au gouvernement, en mars 1909, par une chambre élue en octobre 1908, présente la Loi de la Marine de 1910, créant une marine

canadienne conforme au vœu unanime de la Chambre populaire.

Les conservateurs n'acceptèrent pas l'idée d'une marine canadienne et voulaient que l'on envoyât immédiatement en Angleterre VINGT-CINQ MILLIONS DE DOLLARS, pour faire cadeau à l'Empire de deux Dreadnaughts, puis qu'on consultât ensuite le peuple avant d'adopter une POLITIQUE PERMANENTE ENTRAINANT DE LOURDES DEPENSES.

Voilà quelle était la position des deux partis au Parlement, et il n'y avait pas d'autre question en jeu.

M. Monk avait essayé au début d'entraver une action immédiate, c'est-à-dire de rappeler la résolution unanime de 1909 et d'effacer le mot RAPIDEMENT inscrit par M. Borden. Il avait demandé la consultation du peuple avant de rien faire. Cette résolution ne réunit que 18 voix sur une chambre de 221 députés.

Il était donc bien évident par les votes de la Chambre que la MAJORITE PARLEMENTAIRE RECLA-

Tories anglais et tories canadiens

LE DUC DE SUTHERLAND ET LA RECIPROCITE.

Le plus grand propriétaire foncier de la Grande-Bretagne, le duc de Sutherland, est arrivé depuis quelques jours au Canada sur son yacht, avec quelques amis, lords également.

L'hospitalité nous eut imposé le devoir d'accueillir le duc de Sutherland avec la plus grande cordialité et de lui faciliter autant que possible l'accès de ce qu'il vient chercher au Canada — pourvu, bien entendu, que l'intérêt du Canada n'ait pas à en souffrir.

Mais M. le duc n'a pas eu la discrétion d'éviter de se compromettre, dans une entrevue qu'il a donnée à la "Gazette" de Montréal, en prenant parti dans nos luttes politiques, à moins que, comme dans l'affaire du "Bremen", le reporter de la "Gazette" ait accommodé les paroles de "Sa Grâce" à sa propre fantaisie.

Dans tous les cas, et en prenant cette indiscretion par son meilleur côté, l'état d'âme du duc de Sutherland, tel qu'il se montre dans la conversation recueillie par le confrère, est fort instructif.

Le duc de Sutherland, de son propre aveu, quitte l'Angleterre pour venir fonder au Canada une colonie de fermiers, à lui, où il sera le seigneur féodal d'autrefois. Il est chassé de chez lui par ce qu'il appelle le "mob rule", le règne de la canaille. C'est ainsi qu'il désigne le gouvernement démocratique qu'il a privé, lui et quelques centaines de grands seigneurs héréditaires, du privilège de s'opposer à perpétuité à toute réforme politique ou sociale qui ne ferait pas leur affaire.

Disons tout de suite que le duc de Sutherland a mal choisi son terrain, s'il s'imagina que, dans la colonie qu'il vient fonder au Nord-Ouest, il pourra conserver les privilèges dont il déplore la perte en Angleterre.

Il se plaint amèrement des taxes sur la valeur de ses propriétés, que lui fait payer la loi de Lloyd-George. Auparavant, les grands propriétaires fonciers anglais n'étaient taxés que sur le revenu de leurs propriétés, ce

qui leur permettait de conserver d'énormes superficies incultes, comme terrains de chasse, sans avoir à payer de taxe sur ces étendues enlevées à la production.

Au Nord-Ouest, qu'il cultive ses terres ou non, il faudra qu'il paie les taxes sur ce qu'elles valent et non sur ce qu'il en retirera.

Pour retrouver les conditions du régime abolies en Angleterre, il aurait dû aller s'établir dans une île sauvage de l'Océanie.

Dans ces conditions, l'opinion du duc — peut-être accommodée par le reporter de la "Gazette" à la politique de son journal — que, si le traité de réciprocité est ratifié, "il y aura danger de fusion ultérieure du Canada avec les Etats-Unis," vaut ce qu'elle peut valoir; et ce n'est pas grand-chose.

Il est intéressant cependant de voir comment les idées de ce tory d'entre les tories anglais s'harmonisent avec celles de nos tories canadiens. C'est le même mépris de la volonté du peuple (mob rule), c'est le même dédain de la démocratie, la même lutte pour le maintien des privilèges en faveur d'une aristocratie, — industrielle et financière au Canada, foncière en Angleterre — que la marche de la civilisation balaye dans tous les pays, les uns après les autres.

Il est assez curieux de voir un des fameux ducs anglais quitter son pays pour échapper à l'égalité nouvelle de tout le monde devant la taxe, pour venir s'établir dans un pays où cette égalité est la base même de la constitution.

L'alliance des tories canadiens avec le parti des ducs, qui ressort de cet incident, n'est certes pas de nature à concilier au parti conservateur les sympathies des électeurs du Canada.

Ce ne sera, au contraire, qu'une raison de plus pour les Canadiens de se ranger du côté de la démocratie, du gouvernement du peuple par le peuple, qui est le principe fondamental de la politique libérale au Canada comme en Angleterre.

MAINT UNE ACTION IMMEDIATE de quelque nature.

Le parti libéral, avec Sir Wilfrid Laurier à sa tête, voulait la Loi de la Marine créant une flotte canadienne.

Le parti conservateur, avec M. Borden à sa tête, voulait envoyer en Grande Bretagne vingt-cinq millions de dollars pour acheter deux Dreadnaughts.

Telles étaient les deux mesures devant le Parlement et entre lesquelles les représentants du peuple avaient à choisir.

Le gouvernement Laurier avait engagé son existence sur la première de ces mesures.

Sir Wilfrid Laurier avait pris carrément position en Chambre en disant virtuellement:

"Nous présentons la loi de marine canadienne parce que nous la jugeons conforme au mandat que les représentants du peuple nous ont IMPOSE UNANIMEMENT l'année dernière."

"Si la majorité repousse cette loi, nous n'aurons d'autre alternative que de nous retirer et de laisser le gouverneur-général, suivant la pratique constitutionnelle, appeler au pouvoir avec son gouvernement la majorité qui nous aura battus."

Or quelle est-elle alors la majorité victorieuse?

Etait-ce M. Monk avec ses 18 partisans, dont 6 tournèrent bride au vote suivant?

N'était-ce pas justement M. Borden, avec son cadeau de 25 millions de dollars pour commencer, et ses DEPENSES ENORMES pour l'avenir, auquel s'était rallié M. Monk, comme on peut le lire dans les VOTES CITES PAR LE "DEVOIR"?

M. Borden est appelé sans hésitation par Lord Grey qui, en agissant ainsi, aurait d'abord accompli son devoir, et puis aurait en immédiatement la joie de déposer VINGT-CINQ MILLIONS CANADIENS dans les caisses de la défense de l'Empire.

Et le "Devoir" dit une niaiserie quand il s'écrit d'un air triomphant:

"Il y eut donc soixante-dix-huit députés, presque tous Anglais, qui, POUR DIFFERENTES RAISONS, votèrent deux fois de suite pour tuer le bill."

"Et ceux qui dirent que personne en Chambre n'était opposé à la marine de guerre Laurier affirment donc le contraire de la vérité."

Mais personne n'a jamais eu la stupidité de prétendre que personne en Chambre n'était opposé à la marine de guerre Laurier.

Au contraire, il y avait des adversaires à cette marine, et beaucoup, particulièrement M. Monk.

Mais ce que ces gens-là voulaient, ou aidaient inconsciemment comme M. Monk, c'était l'envoi en Angleterre de VINGT-CINQ MILLIONS POUR COMMENCER, puis des DEPENSES ENORMES.

Et cette monstruosité parlementaire qu'avance le "Devoir" du 25 août est de même force.

Par deux fois les représentants de la province de Québec pouvaient tuer le bill de la marine avec le concours des députés anglais, et deux fois ils ont refusé.

Mais c'est parce que du même coup, ils mettaient sur pied la marine Borden, \$25,000,000 tout de suite et le reste après.

La réciprocité et l'autonomie

Une opinion de M. Borden à reproduire

M. R. L. Borden, dans le manifeste No 2, annonce au peuple du Canada que la convention de Réciprocité avec les Etats-Unis est pleine de graves conséquences pour l'avenir du pays et que le Canada est à la CROISEE DES CHEMINS.

Il fait appel au peuple du Canada pour capter ses votes le 21 septembre prochain, parce que l'adoption de la Réciprocité mettrait, dit-il, en danger NOTRE LIBERTE constitutionnelle et forcerait le Canada à faire sa part de Washington.

Les émissaires de M. Borden répandent aussi dans Québec des brochures indiquant que la réciprocité amènerait les changements constitutionnels les plus graves, DETRUIRAIT L'AUTONOMIE DU CANADA, et enlèverait aux Canadiens-français tous les privilèges et avantages que leur garantit la constitution.

Ceci est l'opinion de M. Borden en 1911!

C'est le manifeste No 2. Les colporteurs du dit manifeste seraient sans doute fort étonnés, et probablement M. Borden aussi, si on leur rappelait qu'il y a juste SEPT ANS ET UN MOIS, ce même M. Borden était D'UNE OPINION DIAMETRALEMENT OPPOSEE à celle qu'il expose aujourd'hui. Ils seraient sans doute fort surpris d'apprendre que M. Borden, lui-même, en 1904, déclarait qu'un traité de réciprocité (et notez que la proposition actuellement soumise n'est pas un traité, mais une simple convention qui peut être annulée par l'une ou l'autre partie à volonté) NE DETRANGERAIT EN AUCUNE FAÇON L'AUTONOMIE DU CANADA.

Les libéraux ne seront pas surpris, car ils connaissent les variations d'opinions de M. Borden sur la question de la marine en trois courtes années: mais les bons bleus et les bons nationalistes recevront un choc de voir M. Borden se ravaler aussi effrontément.

Et pourtant, c'est la stricte vérité!

Parlant à un dîner donné à l'Hôtel Windsor, à Montréal, le 21 juillet 1904, M. Borden disait:

"On paraît redouter en certains quartiers que cette politique (Préférence Commerciale Inter-impériale) n'entraîne en quelque façon l'exercice du privilège de libre-gouvernement dont nous jouissons maintenant et dont nous entendons ne jamais nous départir. Il faut naturellement attacher à cette opinion son importance et prêter l'oreille à ces craintes; mais personnellement je ne crois pas qu'il y ait aucun danger à contracter ce qui n'est pas, en somme, autre chose qu'un traité de réciprocité avec le Royaume-Uni."

"A-T-ON JAMAIS EU L'IDEE QU'UN TRAITE DE RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS POURRAIT EN AUCUNE FAÇON ENTRAVER L'AUTONOMIE DU CANADA? NON. Eh bien, comment cette crainte pourrait-elle exister en ce qui regarde la Grande Bretagne?"

(Montreal Star, 22 juillet 1904.) Voilà l'opinion de M. Borden, il y a sept ans.

Qu'y a-t-il donc de changé aujourd'hui?

De quel droit veut-on nous conter que nous abdiquons notre liberté et notre autonomie.

De quel droit veut-on nous dire que si la réciprocité passe, DANS VINGT ANS NOUS SERONS TOUS SUJETS DES ETATS-UNIS.

La vérité, M. Borden l'a dite: "JAMAIS UN HOMME SAIN D'ESPRIT N'A PU CONCEVOIR QUE LA RECIPROCITE AVEC LES ETATS-UNIS PUISSE ENTRAVER EN AUCUNE FAÇON L'AUTONOMIE DU CANADA."

Le "Star" ferait bien de reproduire ce petit passage du 22 juillet 1904.

Prix comparés

Le département du Travail, dans un rapport officiel qui vient d'être publié, donne un tableau comparatif des prix moyens de divers produits mentionnés dans la convention Taft-Felding, non pas entre Chicago et Montréal, deux villes situées à mille milles de distance, mais entre Toronto et Buffalo, deux villes situées à quelques milles de distance, l'une à la tête du lac Ontario, l'autre au pied du lac Erie.

Ces prix moyens, pour les six premiers mois de 1911, ont été:

	Toronto	Buffalo
Bœufs, export., les 100 livres.	\$5.88	\$6.51
Bœufs, boucherie, les 100 livres.	5.69	6.05
Moutons, export., la tête.	4.54	4.05
Porcs, choix, la tête.	6.81	7.38
Chevaux de trait, la tête.	\$2.00 à \$2.50	\$2.25 à \$3.50
Blé d'hiver No 2, le minot.	0.84	0.91
Avoine blanche No 2, le minot.	0.84	0.86
Orge No 2.	0.63	\$1.00
Seigle No 2.	0.68	0.87
Foin, mil No 1, la tonne.	\$12.16	\$17.28
Paille, la tonne.	6.63	8.00

Ce tableau démontre bien au cultivateur le cas qu'il faut faire des prédictions des conservateurs que les produits américains, si l'on accepte la convention douanière, vont inonder le Canada au détriment des produits canadiens.

LES VARIATIONS DE M. BOURASSA

Lorsque M. Sifton était membre du gouvernement Laurier, M. Bourassa ne cessait de le dénigrer comme un homme dangereux, qui profitait de sa position pour s'enrichir, comme l'ennemi des Canadiens-Français et des catholiques. Il reprochait violemment à M. Laurier de le garder dans son cabinet et de subir son influence.

Aujourd'hui, M. Sifton et Bourassa marchent, la main dans la main, pour renverser Laurier, Sifton parce que la politique de Laurier n'est pas assez anglaise, Bourassa, parce qu'elle l'est trop.

Il y a quelques années, M. Bourassa faisait un crime à M. Gouin d'avoir pour collègue, M. Jean Prévost, qu'il criblait d'invectives et traitait comme un brigand. A l'entendre, on aurait juré que si M. Prévost avait été forcé de sortir du cabinet, il aurait tout pardonné à M. Gouin.

M. Prévost a été obligé de donner sa démission et il s'en venge en combattant le parti libéral à Ottawa, comme à Québec.

Et M. Bourassa l'accuse sous son drapeau et le trouve pur et blanc, comme un agneau.

M. Bourassa foudroyait de sa parole et de sa plume les Sproule, les Hughes, les chefs des sociétés secrètes. Un catholique et un Canadien-français ne pouvaient être les alliés d'hommes semblables.

Et aujourd'hui M. Bourassa s'unit à eux pour renverser Laurier et les aider par conséquent à arriver au pouvoir.

Autrefois, M. Bourassa dénonçait M. Borden et sa politique et trouvait que son projet de marine était pire que celui de Laurier.

Et pourtant il joint ses efforts à ceux qui veulent faire triompher M. Borden et ses idées.

M. Bourassa a écrit une série d'articles pour établir que la réciprocité serait avantageuse au Canada, et surtout à la province de Québec, et il s'était auparavant prononcé en faveur de cette politique dans un discours à Laprairie.

Et aujourd'hui il veut renverser Laurier et tuer par conséquent la réciprocité, puisque M. Borden, qui remplacerait M. Laurier, demande que le peuple la rejette.

M. Bourassa répète partout que les Canadiens-Français doivent défendre l'Angleterre et son drapeau, si jamais ils sont attaqués, il embrasse même l'Union Jack publiquement, mais il ne veut pas que le gouvernement prépare les moyens de défense. Il veut envoyer ses compatriotes à la boucherie comme des moutons.

M. Bourassa a accepté comme une nécessité politique, comme un compromis satisfaisant, le règlement de la question des écoles du Manitoba.

Aujourd'hui, il tonne contre le règlement de la question des écoles du

The Provincial Life Assurance Co.

Assurance-Vie — Maladie — Accidents

BUREAU-CHIEF, 160 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

TELEPHONE MAIN 5055

La police d'Assurance-Vie "VRAIE PROTECTION" émise par cette compagnie, est unique en son genre et offre à l'assuré des avantages que n'a encore accordés aucune compagnie d'assurance au Canada.

AGENTS DEMANDES POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Aigles et Plaques de toutes sortes

83 RUE COLBORNE

Nord-Ouest, et le dénonce comme un compromis scandaleux.

M. Bourassa traite de créchards et de vendus tous ceux qui ne partagent pas ses rancunes et ses haines.

Or, il est prouvé que si le gouvernement avait acquiescé à ses désirs et à ses sollicitations il serait aujourd'hui commissaire à Paris ou maître de poste à Montréal. Au lieu de faire des discours sur la chair à canon et de pleurer sur les enfants arrachés aux entrailles de leurs mères, il fumerait tranquillement sa pipe en lisant l'"Université des Annales."

M. Bourassa déplore constamment l'amorçage des sentiments d'honneur et de patriotisme chez les Canadiens-Français. Il veut qu'ils sachent comme leurs ancêtres se faire respecter. Et cependant il leur demande de condamner l'établissement d'une marine canadienne par la peur de la guerre, en cherchant à leur faire croire qu'ils seront forcés de prendre les armes, lorsque l'Angleterre le voudra, en leur inspirant des sentiments de haine et de mépris et les rendra ridicules aux yeux du monde entier. Il veut les faire passer pour un peuple de lâches et d'ignorants.

Il a fondé le "Devoir" et contribué à la fondation du "Nationaliste", dans le but, disait-il, de relever le ton de la presse, de donner aux intelligences une nourriture saine et fortifiante.

Or, y a-t-il jamais eu des journaux plus agressifs, plus violents, plus injustes?

Autrefois Laurier était un grand homme qui faisait honneur au pays, et à sa race.

Aujourd'hui il ne vaut plus rien. Bourassa seul est grand.

M. Bourassa reproche à M. Laurier d'avoir sacrifié les catholiques du Nord-Ouest en consentant à l'amendement de sa loi concernant leurs écoles. A l'entendre, cela serait suffisant pour l'empêcher de jamais marcher avec M. Laurier.

Et il accepte, il recommande comme chef, M. Monk qui a affirmé en plein parlement que l'amendement était acceptable et n'aurait pour effet que de mieux assurer les droits des catholiques du Nord-Ouest.

Voilà une contradiction dont les électeurs devraient demander compte à M. Bourassa et à M. Monk.

BON SENS.

OPINIONS.

Le Joe errant

(Du "Witness")

M. Joseph Martin — Joe le batailleur — Martin le Jaune, comme Sir John Macdonald l'avait désigneusement qualifié, est certainement une force en temps d'élections. Il a des façons excessivement prenantes avec la foule. C'est UN BOURASSA ANGLAIS. Il est au point de vue parlementaire un batailleur né. Il aime à se battre qu'il soit bat ou battu contre ceux qui l'ont aidé. Il est allé en Angleterre et est sauté à pieds joints du côté libéral; puis, quand il a été en Chambre, il a tourné ses batteries contre ses chefs pour des raisons Don Quichottesques. La conclusion la plus ordinaire c'est qu'il agissait ainsi parce que c'était la seule façon d'attirer sur lui l'attention du Royaume-Uni et du monde entier. Le meilleur moyen de se faire connaître, c'est de s'annoncer soi-même; mais si l'on pousse la chose trop loin, le rôle est difficile à tenir ou bien il est difficile de se tenir à la hauteur du rôle. M. Martin a cessé de tenir le foyer visuel en Angleterre. De fait, il est depuis quelques mois à côté du calcium. Alors il est venu en Canada. Comme c'est un violent libéral, il était naturel qu'il se prononçât contre le gouvernement libéral. Comme il est fermement en faveur de la réciprocité, il va la combattre de toutes ses forces. On pourrait croire qu'il s'est tourné contre les libéraux pour les raisons qu'il donne, savoir: la pourriture de l'administration, s'il n'annonçait pas du même coup qu'IL VA APPUYER LE PARTI CONSERVATEUR QU'IL A PROUVE ETRE LE PLUS POURRI AU MONDE, et s'il n'allait pas, comme M. Bourassa, appuyer la Protection tout en approuvant personnellement la Réciprocité. Sir Wilfrid Laurier, dit-il, a violé toutes les promesses qu'il a faites quand il était dans l'opposition; et par suite, tout partisan convaincu de ces promesses doit voter pour l'autre parti.

C'est du Nord que nous vient la lumière. La Norvège, en effet, étudie très sérieusement un projet de loi aux termes duquel les jeunes filles,

La promesse de Sir W. Laurier qu'il est le plus communément accusé d'avoir violée est sa promesse de loi libre-échangiste. Maintenant que Sir Wilfrid Laurier a fait un pas important dans le sens du libre-échange, M. Martin doit appuyer la Protection. Il porte contre Sir Wilfrid Laurier la même accusation haineuse qu'il a été répudiée avec tant de ferveur dans Québec: celle de vendre les places de juges. Il ne peut y avoir d'accusation plus odieuse et il devrait être tenu de la prouver ou de la retirer.

En tout cas la voile revient au plein luminaire et nous lui offrons la réclamation qu'il désire suivant nos humbles moyens.

PAPOTAGES

L'apprentissage

riches ou pauvres, roturiers ou nobles, ne se marieront plus qu'après avoir subi avec succès un examen portant sur l'économie domestique et principalement sur la cuisine. Car les petites pates font, paraît-il, sinon les grands amours, du moins les bons ménages.

Il se peut. Une maison où l'on mange bien est une maison où l'on s'attarde volontiers, et l'on ne dira jamais assez qu'une omelette bien dorée peut avoir une influence considérable sur la paix du monde. Disons-le donc franchement et en toute humilité, si le petit dieu Cupidon est le maître du monde, Gaster en est en quelque sorte le contremaître, et tout va bien dès qu'ils marchent d'accord. On a, du reste, remarqué que depuis que notre pauvre terre est habitée, le cœur et l'estomac se font des politesses. Le premier cabinet particulier n'est-ce pas le paradis terrestre? Certes, le repas y fut très frugal, au moins par ce que nous savons du menu. Mais, en ces temps lointains, l'art de manger était dans l'espace comme tout le reste, et tout ce qu'il faut retenir, c'est que les héros de la fameuse aventure d'amour qui ne connaissent ni le potage bisque ni le champagne frappé préféraient par le

L'ECOLE TECHNIQUE

ELLE FAIT L'ADMIRATION DU
PUBLIC QUI LA VISITE.

L'intérêt soulevé par l'ouverture de la nouvelle école technique de Montréal, rue Sherbrooke, et qui a été récemment visitée par Sir Lomer Gouin et les autres ministres provinciaux s'est manifesté d'une manière frappante, dimanche et hier, alors que cette école a été ouverte au public.

Dans l'après-midi, de 2 à 5 heures, une foule continuelle de visiteurs a parcouru les corridors, les classes et les usines. Au cours des premières heures, on a compté 400 visiteurs et lorsque l'édifice se referma à cinq heures on estima que pas moins de 5000 personnes s'étaient proménées dans l'école.

Parmi les visiteurs, on a remarqué un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui vont probablement s'enregistrer à l'école.

Si l'on peut en juger par l'intérêt avec lequel les visiteurs ont examiné les locaux et le prospectus de l'école a été étudié, il est facile de s'imaginer que le bureau du secrétaire va être tenu occupé par l'enregistrement des élèves.

Trois campeurs sont tués

Triste fin d'un joyeux camp, à
East Templeton.

Ottawa, 28. — Alphonse Sching, d'Ottawa; Joseph Leblanc, de Montréal et Laurent Martineau, de Trois-Rivières, ont été tués à East Templeton, environ cinq milles plus bas que la ville, sur les bords de la rivière Ottawa, par la chute d'un arbre brisé par la tempête, qui s'est déclarée vers six heures, hier soir. Les victimes faisaient partie d'un groupe de sept excursionnistes, qui étaient allés camper là, samedi après-midi. Ils avaient placé leur tente sous un arbre d'un diamètre de 30 pouces et apparemment parfaitement sain. Quand ils virent approcher l'orage, ils se réfugièrent dessous. Au premier craquement de l'arbre, quatre d'entre eux se sauvèrent, mais Sching, Leblanc et Martineau ne furent pas assez prompts et l'arbre tomba sur eux. Les deux premiers expirèrent sur le coup, mais Martineau survécut quatre heures, mourant à l'arrivée d'un médecin.

Martineau et Leblanc étaient mariés et pères de famille. Sching était célibataire.

LES OUVRIERS A NOTRE-DAME

En l'absence de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, qui sera en tournée pastorale, c'est Mgr Emond, évêque de Valleyfield, qui présidera la grande cérémonie religieuse pour les ouvriers de langue française, dimanche prochain, à l'église Notre-Dame. On ne connaît pas encore le nom de l'orateur qui prononcera le sermon.

La cérémonie religieuse, pour les ouvriers, aura lieu à Notre-Dame, le dimanche suivant, 10 septembre.

L'IMMIGRATION DES CHINOIS

Ottawa, 28. — A la suite de l'enquête sur l'immigration chinoise en Canada, tenue il y a quelques mois à Vancouver et au cours de laquelle on a découvert des fraudes s'élevant à un million de dollars, le gouvernement a annoncé qu'à l'avenir, cette immigration ne serait plus sous le contrôle du département des douanes, mais du ministre de l'Intérieur, comme l'immigration venant des autres pays.

Le changement à cet effet vient d'être fait. La "Gazette du Canada" annonce qu'à partir du 2 octobre prochain, M. W. D. Scott d'Ottawa, surintendant de l'immigration, sera le chef de l'immigration chinoise; E. Blake Robertson, d'Ottawa, sera assistant-contrôleur et J. H. McGill, agent d'immigration, sera contrôleur de l'immigration chinoise à Vancouver.

La nouvelle organisation verra non seulement à forcer chaque Chinois entrant au Canada, à payer une taxe de \$500, mais aussi à prévenir la contrebande de l'opium et autres produits de Chine, qui ne doivent pas être admis sur le marché canadien.

NAISSANCES ET DECES

Au cours de la semaine qui vient de finir, il est né à Montréal 245 enfants, 134 garçons et 111 filles. Le nombre général des décès au cours de cette période a été de 173.

CONTRE les EXCES de FATIGUE

Quand vous êtes fatigué à l'excès, que vous sentez des douleurs dans toutes les parties du corps, que vous êtes nerveux, mal en train, sans appétit, avec douleurs de tête, manquez de sommeil, prenez un ou deux

Cachets Gauvin
CONTRE LE MAL DE TÊTE

et tout cet excès de fatigue se dissipe complètement et comme par enchantement: vous vous sentirez à nouveau frais et dispos, plein de force et d'énergie.

Cher Monsieur Gauvin, vos cachets m'ont rendu tout de suite en pleine forme, non seulement pour mes maux de tête, mais aussi pour mes douleurs à l'estomac et à la tête. Votre, A. N. Thibault, Montréal.

En vente partout: 25 cts la boîte, J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 880 rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

et tout cet excès de fatigue se dissipe complètement et comme par enchantement: vous vous sentirez à nouveau frais et dispos, plein de force et d'énergie.

Cher Monsieur Gauvin, vos cachets m'ont rendu tout de suite en pleine forme, non seulement pour mes maux de tête, mais aussi pour mes douleurs à l'estomac et à la tête. Votre, A. N. Thibault, Montréal.

En vente partout: 25 cts la boîte, J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 880 rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

Le bill de la marine et l'opinion conservatrice anglaise

A RAPPROCHER DES ATTAQUES MONK-BOURASSA ET DES ARTICLES DU "DEVOIR"

"LA SEPARATION D'AVEC L'EMPIRE", DIT M. MAGRATH. — "SIR WILFRID APOTRE DE SEPARATION ET D'INDEPENDANCE", DIT M. EDWARDS. — "MARINE ANTI-BRITANNIQUE", D'APRES M. BARNARD. — "TROP CANADIENNE", DANS L'OPINION DE M. SCHAFFNER.

(Suite)
LA SEPARATION D'AVEC L'EMPIRE

(Discours de M. Magrath, député conservateur, le 28 février 1910.)
"Chacun de ceux qui vont voter pour une marine canadienne le feront, je n'hésite pas à le dire, dans le secret espoir qu'un jour cette marine permettra à notre pays, ainsi que le mot en a été attribué au très honorable premier ministre, DE SE DETACHER DE L'ANGLETERRE, AINSI QUE SE DETACHE DE L'ARBRE LE FRUIT ARRIVE A MATURITE."

(Du même.)
"Nous créons une marine canadienne sans bien nous rendre compte de l'usage que nous en ferons, en temps critique. Cette marine pourrait devenir l'instrument même QUI PROVOQUERAIT NOTRE SEPARATION DE L'EMPIRE, si nous refusons de venir en aide avec cette flotte, aux autres éléments de l'empire."

SIR WILFRID APOTRE D'INDEPENDANCE ET DE SEPARATION

(De M. Edwards, député conservateur, le 23 février, 1910.)

"Je n'accorde aucune créance aux paroles du premier ministre, quand il dit à ses auditeurs de Toronto, et à tout le pays, qu'il a toujours conseillé à ses compatriotes de faire le sacrifice de leurs préjugés et de leurs préférences sur l'autel de la patrie. TOUTE SA CARRIERE NOUS A FAIT VOIR QUE SA CONDUITE A ETE TOUTE AUTRE."

"Il prêchait (en 1890) aux Canadiens une doctrine que l'honorable Edward Blake déclarait être ni plus ni moins que l'annexion du Canada aux Etats-Unis. A cette époque, il paraissait se soucier fort peu de la question de l'autonomie. En 1892, il disait:

"Je me fais, auprès de mes compatriotes, le champion de la cause de l'indépendance." ("Débats" de 1892, page 1170.)

Et encore :

A maintes reprises j'ai dit et répété que le but auquel je tends, c'est l'indépendance du Canada. ("Débats" de 1892, page 1173.)

"Vers la même époque, à Boston, il déclarait que c'était une grave erreur de supposer que l'allégeance du Canada à l'Angleterre pouvait servir de base aux relations commerciales; que la situation actuelle du Canada vis-à-vis l'Angleterre ne pouvait pas durer; que la séparation devait infailliblement se produire, que l'attitude du Canada et de l'Angleterre, durant la guerre de sécession avait été une suite à la civilisation."

TOUTE LA CARRIERE DE L'HONORABLE PREMIER MINISTRE EST MARQUEE PAR DES PROPOSITIONS DE FOI DE NATURE A AFFAIBLIR CHEZ LES CANADIENS LES SENTIMENTS DE RESPECT ET DE LOYALISME ENVERS LA MER PATRIE."

MARINE ANTI-BRITANNIQUE

(Discours de M. Barnard, député conservateur de Victoria, C.A., le 24 février 1910.)

"En ce qui concerne la motion soumise présentement à cette chambre, je désire expliquer brièvement mon attitude. Je n'ai pas besoin de dire que j'approuve entièrement le projet d'une contribution immédiate sous forme de Dreadnoughts ou de leur valeur en argent. Je serais généreux, et je serais prêt à escompter un peu les ressources du pays dans le don de cette contribution. Nous devons nous rappeler que d'ici à plusieurs années la marine anglaise sera la seule protection du Canada."

"Je serai prêt à voter pour une marine canadienne construite comme elle devrait être, c'est-à-dire construite de façon à aider à la consolidation de l'empire. Mais je ne voterai jamais pour une marine canadienne comme celle que l'on veut faire et QUI TENDRA SURMENT A DISEMBLER L'EMPIRE ET A SOUS-TRAIRE LE CANADA A SON ALLIANCE A LA COURONNE BRITANNIQUE."

(Du même.)

"Que s'est-il passé à la conférence de 1907? Les autorités impériales ont demandé une unité de combat aux représentants du Canada. Quelle a été la réponse de ces derniers? J'imagine qu'avant de répondre ils ont posé une question et que cette question est: combien cela coûterait-il? La réponse, je crois, n'a pas été satisfaisante. Et la conversation s'est probablement poursuivie de la manière suivante: Les représentants du Canada ont dit: 'Oh! cela coûtera trop cher; vous nous avez fait venir ici et vous devez nous aider à sortir d'embarras; DITES-NOUS CE QUE NOUS POUVONS FAIRE DE PLUS AVEC LES MOINS D'ARGENT, car nous sommes obligés de retourner et de faire croire aux bons gens du Canada que nous faisons quelque chose.'"

TROP CANADIENNE.

(Discours de M. Schaffner, député conservateur, le 22 février 1910.)

"Ainsi poussé au pied du mur, qu'est-ce que le gouvernement propose que l'on fasse? Tout au plus ce que ferait quelque petite république sud-américaine. Et pourquoi? PARCE QUE LE PREMIER MINISTRE ET SES PARTISANS NE SE RENDENT PAS COMPTE QUE LE CANADA EST PARTIE INTEGRALE DU VASTE EMPIRE OU IL TIEND UNE PLACE SI IMPORTANTE. Ils marchent sur les traces du Vénézuéla. C'est pour la raison que j'ai dit que le gouvernement se tient à l'écart; on dirait qu'il cherche à créer une distinction entre le statut britannique et le statut canadien."

"JE NE VEUX PAS D'UNE MARINE CANADIENNE, MAIS D'UNE MARINE IMPERIALE qui fera germer dans toutes les possessions britanniques de l'univers cette idée d'unité et d'égalité qui, quoi qu'en disent les membres de la droite, me semble prendre rapidement racine dans l'esprit de notre population."

(A suivre.)

Grande animation chez le recorder

LA SALLE D'AUDIENCE EST ENCOMBREE. — LE RECORDER WEIR ET LES AVOCATS SE PLAIGNENT.

La cour du recorder présentait hier matin une animation peu ordinaire. Le rôle était chargé — c'était même de l'encombrement. Le recorder Weir, ainsi que plusieurs avocats ayant des causes s'en sont plaints. Après l'audience une conférence a été tenue dans le bureau du recorder Weir pour porter à la connaissance du Procureur Général l'état de choses actuel à la cour du recorder. La plupart des hommes et des femmes arrêtés samedi soir par les agents de la brigade des mœurs ont comparu devant le recorder et ont été condamnés à des amendes variant de \$20 à \$30. Le tenancier de la maison de la rue St-Dominique a dû payer \$100 et les frais et promesse de cesser son ignoble commerce.

Dans le cas du propriétaire du "Boston Quick Lunch" M. Giguère ayant plaidé non coupable, son procès est renvoyé à mercredi dix heures du matin.

M. Giguère et son beau-frère ont été relâchés sous un cautionnement de \$500 et \$100 respectivement.

La convention des municipalités

LA VILLE DE MONTREAL DESIGNE SES DELEGUES POUR LA REPRESENTER A LA CONVENTION DES MUNICIPALITES CANADIENNES.

Nous avons annoncé en son temps que la grande convention des municipalités canadiennes avait lieu les 29, 30 et 31 août prochains à Québec, sous la présidence du maire Drouin. La ville de Montréal a désigné pour la représenter l'échevin Boyd, faisant

fonction de maire par interim, et les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, O'Connell, Lavallée et Gauvin. Le lieutenant-gouverneur, Sir F. Langelier, ouvrira solennellement la convention. D'importantes questions municipales seront discutées.

Les feux de forêts

ILS CONTINUENT DE FAIRE RAGE DANS TERRENEUVE. 6

St-Jean, Terre-Neuve, 28. — La pulperie Reid est encore menacée par le feu. Les flammes continuent leurs ravages sur la rive sud de la rivière aux Exploits, à un quart de mille des moulins de l'autre côté de la rivière. Une bande d'hommes travaillent avec acharnement pour protéger les moulins.

Des feux de forêts ont éclaté dans les environs de la ville de St-Jean et ont causé beaucoup d'inquiétude.

Des centaines d'hommes travaillent pour les empêcher d'atteindre la ville.

A douze milles de la ville, samedi, beaucoup de bois a été brûlé. Il y a une dizaine d'incendies le long du chemin de fer entre Bonavista et Trinity Bay.

La sécheresse est extraordinaire: les étangs et les rivières sont à sec, et l'on craint que la compagnie électrique manque d'eau pour alimenter ses dynamos.

On l'accuse de vol

Après avoir trouvé chez Emile Harpin plus de \$2,000 d'objets volés.

Hier avant-midi, Emile Harpin, demeurant au No 374 rue Drolet, a comparu devant le magistrat Lancetot sous l'accusation de vol. Une quantité de bijoux ont été trouvés dans la chambre de Harpin: il y en avait pour un montant de \$2,000. L'accusé plaide non coupable. Il comparaitra de nouveau devant le magistrat dans trois jours.

CHANGEMENT D'HORAIRE DU C.P.R.

Le train spécial pour le lac Brome, laissant à 1.15 p.m., le samedi, la gare de la rue Windsor pour Farnham, Knowlton, Foster, Magog et Sherbrooke, circulera pour la dernière fois, le 2 septembre.

125-3-g

AUTO-TAXI
Telephone Est 1700

CANDIDATURES

QUEBEC

Libéraux	Oppositionnistes
Argenteuil	G. H. Perley x
Bagot	T. Macell
Beauce	Dr. Clément
Beauharnois	J. G. H. Bergeron
Bellechasse	J. O. Lavallée
Berthier	V. A. Barrette
Bonaventure	Chs. Macell x
Brome	S. Fisher x
Chamby-Verchères	V. Geoffroy x
Champlain	J. A. Rousseau
Charlevoix	J. P. Clément
Chateauguay	J. P. Brown x
Ch.-Saguenay	J. Girard x
Compton	B. Scott
Deux-Montagnes	A. B. Hunt x
Dorchester	J. A. C. Ethier x
Drummond-Arthabaska	E. Roy x
Gaspé	O. Brouillard
Hochelaga	R. Lemieux x
Huntingdon	L. A. Rivet x
Jacques-Cartier	J. A. Robb x
Joliette	Louis Boyer
Kamouraska	J. A. Dubeau x
Labelle	C. B. Major x
Laprairie-Nap.	R. Lancôt x
L'Assomption	P. A. Séguin x
Laval	C. A. Wilson x
Lévis	L. A. Carrier x
Lotbinière	A. Bourgeau
Maisonnette	E. Fortier x
Maskinongé	A. Verville x
Mégantic	E. Mayrand x
Missisquoi	L. Pacaud
Montcalm	F. W. Kay
Montmagny	D. A. Lafortune x
Montmorency	Dr. Béland
Montréal	G. Parent x
St-Anne	J. C. Walsh
St-Antoine	Dr. M. Hervey
St-Jacques	L. A. Lapointe
St-Laurent	R. Bickerdike x
Ste-Marie	M. Martin x
Nicolet	G. A. Turcotte x
Pontiac	G. F. Hodgins x
Portneuf	M. S. Delisle x
Quebec	A. Lachance x
	Sir W. Laurier x
	W. Power
	J. B. Caouette
	A. Cardin
	E. Tobin x
	J. A. Ross x
	R. Lemieux
	L. J. Gauthier
	J. Demers x
	J. H. Boivin
	F. N. McKee
	C. H. Lovell x
	C. A. Gauvreau x
	Dr. Desjardins
	J. Buisson x
	G. Boyer x
	E. B. Devlin x
	J. E. O. Gladu x
	x Député actuel.

CANDIDATURES

ONTARIO

Libéraux	Oppositionnistes
Algonquin Est.	J. L. Regan
Algonquin Ouest.	C. N. Smith
Brant	Wm. Paterson, x
Brantford	T. H. Preston
Brockville	Geo. P. Graham, x
Bruce Nord.	John Tolmie, x
Bruce Sud.	R. E. Trux
Carleton	D. H. McLean
Dufferin	D. B. Brown
Dundas	J. A. Campbell
Durham	T. A. Kelley
Elgin Est.	F. H. Miller
Elgin Ouest.	D. MacNish
Essex Nord.	P. A. Dewar
Essex Sud.	A. H. Clarke, x
Frontenac	R. H. Parr
Glengarry	J. A. McMillan, x
Greenville	J. McMartin
Grey Est.	H. H. Miller, x
" Nord.	F. W. Miller
Haldimand	W. H. Smith
Halton	J. Peebles
Hamilton Est.	J. I. McLaren
" Ouest.	P. T. Clarke
Hastings Est.	A. Hislop
Huron Est.	M. G. McLean, x
" Sud.	M. G. Cameron
Kent Est.	D. A. Gordon, x
" Ouest.	A. B. McColig, x
Kingston	Wm. Harry, x
Langark	C. O. Fairbank
Leeds	F. P. Pardee, x
Lennox-Add.	B. Caldwell
Lincoln	C. B. McKim
London	F. Cross
Middlesex Est.	J. P. Vrooman
" Ouest.	W. D. Woodruff
Muskoka	J. M. McEwen
Nipissing	Dr. Reutledge
Norfolk	A. W. Smith, x
Northumberland	G. R. Thomas
Ontario Nord.	W. A. Charlton
Ottawa	A. W. Weatherston
Ottawa	J. B. McGill, x
Ottawa	H. B. McGivern, x
Ottawa	G. A. Finard
Oxford Nord.	E. W. Nesbitt, x
" Sud.	M. S. Schell
Parry Sound	G. Morrison
Peel	W. H. Lowe
Perth Nord.	J. P. Rankin, x
Peterborough	G. H. McIntyre, x
Prescott	F. D. Kerr
Prince-Edouard	J. E. Stratton
Renfrew Nord.	C. Froak
Russell	M. Currie, (Ind. L.)
Simcoe Est.	J. P. Munroe
" Nord.	T. A. Low
Stormont	Chs. Murphy, x
Thunder Bay	Manley Chew, x
Toronto	L. J. McCarthy
" Est.	H. Hamill
" Nord.	J. P. Gogo
" Ouest.	L. Cosme, x
" Sud.	L. F. Heyd
" Nord.	J. H. Shaw
" Sud.	J. J. Ward
Victoria-Halberton	A. T. Hunter
Waterloo Nord.	James B. Beaz
" Sud.	W. McK. King, x
Welland	S. Moyer
Wellington Nord.	W. M. Gorman, x
" Sud.	A. M. Martin, x
Wentworth	H. Guthrie, x
York Centre	W. O. Seal, x
" Nord.	H. H. Dewar
" Ouest.	T. C. Robinette
" Sud.	(x) Député actuel.
	W. R. Smyth, x
	A. C. Boyce, x
	J. H. Fisher
	G. P. Cockshutt
	T. Webster
	Hugh Clark
	S. D. Donnelly, x
	E. Kidd, x
	J. A. Best, x
	A. Broder, x
	C. J. Thornton, x
	D. Marshall, x
	F. W. Crothers, x
	O. J. Wilcox, x
	J. W. Edwards, x
	J. B. McMartin
	D. Reid, x
	T. S. Sproule, x
	W. S. Middleboro, x
	R. J. Ball
	F. R. Lalor, x
	D. Henderson, x
	S. Barker, x
	T. J. Stewart
	H. Dickson (S.)
	W. B. Northrup, x
	E. G. Porter, x
	J. Bowman
	E. N. Lewis, x
	H. J. French
	W. Stanforth
	J. E. Armstrong, x
	W. Thoburn
	J. G. Haggart, x
	G. Taylor, x
	W. J. Paul
	E. A. Lancaster, x
	T. Beattie, x
	P. Elson
	G. Elliott
	J. Cobban
	W. Wright, x
	Geo. Gordon, x
	A. McCall, x
	H. J. Walker
	C. A. Mueser
	S. S. Sharpe, x
	W. Smith
	A. A. Frop
	Dr. Chapot
	A. M. McCallum (S.)
	J. G. Wallack
	D. Sutherland
	J. Arthur, x
	R. Blain, x
	H. B. Marple
	M. Steele
	J. A. Sexsmith, x
	E. B. Oiler, x
	G. Eavatt
	J. D. Haggart
	G. V. White, x
	Dr. Maloney
	J. U. Vincent
	W. H. Bennett
	A. Currie, (Ind. C.)
	H. Lennox, x
	Dr. Aigue
	J. J. Carriack
	E. Bristol, x
	J. E. Russell, (Ind. C.)
	A. E. Kemp
	G. E. Foster, x
	D. C. Hossack
	C. Macdonald, x
	E. B. Oiler, x
	S. Hughes, x
	Dr. Welch
	A. C. Clark, x
	W. Munroe
	W. A. Clark
	K. Evans
	G. C. Wilson
	T. Wallace, x
	J. A. M. Armstrong
	W. F. McLean, x

MAGIC BAKING POWDER

LA MARQUE

"STANDARD" FAVORITE



125-1-y-25

Avis important

Les vastes Entreprises du COMPTOIR MOBILIER FRANCO-CANADIEN offrent les plus grandes facilités de classement, de manipulation et d'accès, sont maintenant ouverts au Public, qui y trouvera toute l'accommodation désirée pour l'emmagasinage de marchandises, effets mobiliers, fourrures, etc., aux taux les plus bas.

La semaine de Sir Wilfrid Laurier Un manifeste

LES PRINCIPAUX PASSAGES DES DISCOURS PRONONCÉS A STE-JULIENNE, ST-EUSTACHE, AHUNTSIC, RICHELIEU, ST-JEROME, FARNHAM, SHERBROOKE ET VALLEYFIELD.

Du 21 août au 26 août 1911

Comme la semaine dernière, nous donnons les principaux passages des discours prononcés par Sir Wilfrid Laurier durant la semaine qui s'est écoulée du 21 au 26 août 1911.

On y retrouvera la même verve, la même énergie, allée à la même bonhomie pour exposer et défendre les deux grandes questions qui dominent cette élection.

La convention de Réciprocité.

La loi de Marine.

SIR WILFRID A STE-JULIENNE.

(Lundi, 21 août 1911.)

Discutons maintenant politique. LE BUT DE TOUTE POLITIQUE EST DE RENDRE LE PAYS PROSPERE, ET TEL A TOUJOURS ETE LE BUT DE MA POLITIQUE PENDANT 15 ANS, ET SANS VAIN JACTANCE, JE PUIS DIRE QUE CE BUT A ETE ATTEINT. (Appl.)

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EST LA POLITIQUE DES TRANSPORTS. CONSTRUIRE DES CHEMINS DE FER, ET TOUJOURS DES CHEMINS DE FER. C'EST NOTRE POLITIQUE DEPUIS 15 ANS ET NOUS LA CONTINUERONS.

Quand en 1910, le député Currie proposa d'adopter le tirage au sort, je répondis non, à cet allié de Monk et de Bourassa. L'Angleterre, qui a la première marine du monde n'a pas le service obligatoire, pourquoi l'aurions-nous? Ceux qui me connaissent, savent que je n'aurais jamais proposé une loi vous enlevant vos enfants, et que c'est une fausseté de l'affirmer. (Appl.)

La vérité est que je n'ai trahi personne, mais rendu justice à tous. IL EST DIFFICILE DE GOUVERNER UN PAYS DE LANGUES ET DE RELIGIONS DIVERSES. AU-DESSUS DE TOUT IL Y A LES DROITS SACRES DE L'HUMANITE, CE SONT CEUX-LA QUE J'AI FAIT TRIOMPHER EN TOUT ET PARTOUT, la seule trahison est que j'ai trahi les espoirs des nationalistes et des jingoes. (Appl.)

SIR WILFRID A ST-EUSTACHE

Mardi, 22 août 1911

Je n'ai rien à dire de M. Monk, c'est la doublure de M. Bourassa. Celui-ci n'a pas besoin d'aller à Ottawa, il a une trompette en Chambre et c'est M. Monk qui la sonne. Il est l'écho de M. Bourassa. M. Sifton suit l'exemple de M. Bourassa. QUAND JE VOIS ACCOLER ENSEMBLE LES NOMS DE M. SIFTON ET DE M. BOURASSA, JE ME VENGE DE TOUTES LES INJURES DU CHEF NATIONALISTE. Il me déteste, mais il déteste encore plus M. Sifton. Et cependant ils se donnent le baiser de paix pour crier ensemble: Renversons Laurier.

M. Bourassa a parlé à Lachine, l'autre jour. A-t-il débâté contre la marine; a-t-il parlé d'enfants arrachés à leurs mères? Non, pas du tout. Il était devant un auditoire anglais. IL ETAIT LION A ST-EUSTACHE, IL EST DEVENU MOUTON A LACHINE.

M. Bourassa a reconnu à St-Hyacinthe qu'il n'y a pas d'enrôlement forcé, mais, dit-il, les cadres ne sont pas remplis, on aura recours au tirage au sort. Non, messieurs, si les soldats manquent, nous offrirons de meilleures conditions pour l'enrôlement, mais NOUS N'AURONS, DANS AUCUN CAS, RECOURS A L'ENRÔLEMENT FORCÉ. (Appl.)

M. Bourassa passe pour le champion des Canadiens-français. Il dit: J'ai aimé Laurier, mais je l'ai quitté parce qu'il a sacrifié Québec. Je suis de race française et la race française n'est pas pour moi la plus chère, mais je ne suis pas le ministre d'une race. JE SUIS LE MINISTRE DE TOUTES LES RACES SANS DISTINCTION. (Appl.)

SIR WILFRID LAURIER A AHUNTSIC

Mardi, 22 août 1911

M. Bourassa et d'autres ont dit que la marine était obligatoire, avec tirage au sort, et enlèvement des enfants pour les mener à la guerre. C'est de la fantaisie, même plus, de la calomnie, c'est même une fausseté. QUAND JE VOIS M. MONK ET M. BOURASSA DIRE CELA, J'AI HONTE POUR CES HOMMES-LA. (Cris de: honte, honte.)

M. Sifton est aussi contre nous, avec Borden, Bourassa et Monk, ça fait une jolie salade, où M. Monk apporte l'huile et M. Bourassa le vinaigre. (Rires.)

Mais c'est M. BORDEN QUI MANGER LA SALADE ET EN FERA SON PROFIT.

Les cultivateurs nous ont permis de développer les villes, donnons maintenant une chance aux cultivateurs. (Appl.)

Cette question intéresse tout spécialement les fermiers. C'est qu'elle a pour but de faire disparaître les barrières entre deux pays voisins. ET LES BARRIERES, ON N'EN VEUT PLUS, d'aucune sorte dans Laval. (Appl.)

Quel a été le tentateur, qui a fait tomber M. Borden, Monk et Bourassa? Ce sont les jingoes d'Angleterre.

L'Extraction des Cors Cause

L'empoisonnement du Sang

Il n'y a qu'un seul moyen de faire disparaître un cor, de le guérir pour toujours. L'extracteur Putnam, qui sépare le cor de la bonne chair, en enlève les racines et les courants. En peu de temps, le nom en dit l'histoire: l'extracteur sans douleur des cors et verrues. Prix 25c. Mieux vaut des dangers que des douleurs. L'extracteur Putnam.

SIR WILFRID LAURIER A RICHELIEU.

(Mercredi, 23 août 1911.)

AUJOURD'HUI JE VIENS DONNER MON APPUI CETTE FOIS L'APPUI DE PREMIER MINISTRE, A M. CARDIN, UN JEUNE HOMME AUSSI, MAIS UN JEUNE HOMME D'ENERGIE ET DE TALENT, ET CELUI QUE LA CONVENTION LIBERALE A CHOISI POUR SON PORTE-DRAPEAU. (Appl.)

Nos adversaires sont MM. Borden et Bourassa, M. Monk et M. Sifton.

M. Monk, au fond, n'est qu'un instrument: le porte-voix de M. Bourassa. Quant à M. Bourassa, qui a dit tant de mal de moi, IL EST MAINTENANT ACCOLE A M. SIFTON et cela me venge de toutes les insultes nationalistes de voir ces DEUX ENNEMIS SE DONNER LE BAISER DE PAIX. (Appl.)

Aujourd'hui, le parti de M. Borden renie le programme de MacDonald. Pourquoi cela? On a dit que c'était dû aux manufacturiers. Je ne le crois pas, car ils ne souffrent pas du traité. Et de plus quand les cultivateurs sont prospères, tout le pays est prospère, et les manufacturiers font des affaires d'or. LA CAUSE DE LA RECULADE DES CONSERVATEURS EST DUE AUX JINGOES ET AUX CASTORS D'ANGLETERRE ET D'ONTARIO, ceux qui veulent que les parties de l'Empire ne commercent qu'avec les parties de l'Empire.

Le parti conservateur n'a qu'un programme: renverser Laurier. Si Laurier est défait, Borden viendra au pouvoir. Et c'est là que cette question de la marine? Ce qu'il propose, c'est de donner 15 millions à l'Angleterre. A vous de choisir entre un tribut annuel et une marine canadienne?

SIR WILFRID LAURIER A SAINT-JEROME.

(Jeudi, 24 août 1911.)

On a dit: C'est pour avoir des honneurs de l'Angleterre qu'il a passé cette loi. Des honneurs, j'en ai eus plus que j'en désire. Le roi d'Angleterre n'a pas à offrir d'honneur comparable à celui que m'ont donné mes compatriotes, de m'être premier ministre du pays. (Appl.)

LE JOUR OU JE DESCENDRAI DE MA POSITION, LE ROI D'ANGLETERRE N'A RIEN A M'OFFRIRE. Le plus grand honneur sera de redevenir simple citoyen canadien.

Le "Devoir" disait que j'ai déclaré que le Canada n'était pas une nation parce qu'il n'avait pas tous ses droits. Je disais cela parce qu'en 1903 nous n'avions pas le droit de faire nos traités. Mais aujourd'hui nous l'avons, et je dis QU'IL N'Y A PAS DE PAYS PLUS LIBRE QUE LE CANADA, et que nous avons l'ensemble de nos droits législatifs.

Et parce que nous sommes une nation, nous devons en assumer les obligations. Nous devons, comme une ville a une police, avoir une marine pour nous défendre. PERSONNE NE POUVRA REDIRE A LA MILICE, POURQUOI REDIRE A LA MILICE? C'est la même chose, la seule différence est l'une a des uniformes rouges, l'autre des uniformes bleus. (Appl.)

Dans Ontario, on dit: "Renversons Laurier, parce qu'il est anti-impérialiste et dans Québec, parce qu'il est impérialiste; dans Ontario, on dit: renversons Laurier parce que la marine ne sert rien à l'Angleterre, et dans Québec, parce qu'elle servira à l'Angleterre."

Mais ma réponse est: JE NE SUIS PAS IMPERIALISTE, NI ANTI-IMPERIALISTE, MAIS CANADIEN D'ABORD, ENSUITE ET TOUJOURS. (Appl.)

VOILA NOTRE POLITIQUE. A VOUS DE JUGER. CEUX QUI ONT VOTE POUR LAURIER N'ONT JAMAIS EU A LE REGRETTER.

SIR WILFRID LAURIER A FARNHAM.

(Vendredi, 25 août, 1911.)

Le premier traité de réciprocité nous apportera une grande prospérité, et depuis son rappel, tous les partis ont essayé d'obtenir un nouveau traité. Ce fut inutile. Et mon gouvernement lui-même échoua dans ses efforts. C'est alors que j'ai déclaré que nous ne ferions plus de pérégrination à Washington. MAIS L'AN DERNIER, CE FURENT LES ETATS-UNIS QUI NOUS ENVOYERENT DES DELEGUES, ET UN TRAITE FUT CONCLU, S'APPLIQUANT A TOUS LES PRODUITS AGRICOLES, EXCEPTE LE TABAC.

Quels sont nos adversaires? M. Borden, mais il renie alors les traditions du parti conservateur. Et dans Québec, ce ne sont pas les conservateurs, car il n'y en a plus, il y a plus que des nationalistes. Or, leur chef, M. Bourassa, n'a pas d'opinion sur la réciprocité. C'est lui qui l'a dit à Lachine. Voilà le résultat de se tenir en mauvaise compagnie. QUAND IL ETAIT LIBRE, IL AVAIT DES IDEES CLAIRES, DEPUIS QU'IL S'ALLIE AUX TORIERS, SES IDEES S'OBSCURCISSENT DE JOUR EN JOUR.

J'ai honte pour M. Monk et M. Bourassa de conter de pareils mensonges. A 70 ans, je ne défends pas la politique avec des mensonges. Si j'ai eu tort, j'en me condamne, mais

je ne me défendrais jamais avec des mensonges. Voici la loi navale. Et JE DÉFIE QUICONQUE DE TROUVER LA UNE CLAUSE RENDANT LE SERVICE OBLIGATOIRE. QUI CONQUE DIT LE CONTRAIRE DIT UNE FAUSSETÉ. ET VOUS POUVEZ L'AFFIRMER DE MA PART. (Appl.)

SIR WILFRID LAURIER A SHERBROOKE.

Vendredi, 25 août, 1911.

En 1897, les Etats-Unis refusèrent nos offres, mais en 1911, ce sont eux qui vinrent nous offrir un traité. Les cultivateurs américains le combattirent, mais il fut adopté par le congrès; ici l'opposition fit de l'obstruction, bloqua le traité. Alors nous décidâmes d'aller devant notre juge, le peuple. C'EST A VOUS DE LE DIRE, VOULEZ-VOUS LA RECIPROCITE? (Cris: oui! oui!)

Supposons que dans quelques années les Américains fassent ce qu'ils ont déjà fait et rappellent la convention. S'IL LEUR PLAÎT DE NOUS RETIRER PLUS TARD LA RECIPROCITE COMME ILS L'ONT DEJA RETIREE, NOUS FERONS CE QUE NOS PERES ONT FAIT; nous nous redresserons comme des hommes et nous refuserons de céder aux menaces comme aux cajoleries américaines.

SI JAMAIS GOUVERNEMENT CANADIEN COURTISSA L'ANGLAIS, CE NE SERA PAS LE GOUVERNEMENT LAURIER. Je ne puis pas parler pour le gouvernement Borden, car, pour le moment il n'y a aucune probabilité qu'il vienne jamais en existence.

Si la suprématie anglaise était menacée, NOTRE MARINE POURRAIT ALLER DEFENDRE LE DRAPEAU, QUI NOUS A DONNE TOUTES NOS LIBERTES.

SIR WILFRID LAURIER A VALLEYFIELD.

Samedi, 26 août 1911

Où, nous sommes bien, mais avec la réciprocité, nous serons encore mieux. Et cela n'est pas décevant. Aujourd'hui il faut sur chaque pied de terre vendu aux Etats-Unis payer des droits sur le fer, les arènes et les droites sur le bois. AVEC LE TRAITE, LES DROITS DISPARAITRONT ET AU LIEU DE PAYER DES DROITS, VOUS GARDEREZ CET ARGENT DANS VOTRE POCHÉ. (Appl.)

Voilà notre politique.

Qui amena les conservateurs à combattre leur ancienne politique de Réciprocité? Les manufacturiers? Non, car notre politique ne leur est pas nuisible; elle leur est même profitable. Elle profitera sans doute davantage aux fermiers, car la classe agricole est celle sur qui repose la prospérité de tout un pays. ET SI LES FERMIERS SONT PLUS PROSPERES AVEC CE TRAITE, CE SERA AU BENEFICE DE TOUS LES VIVRIERS, QUI EN PROFITERONT INDIRECTEMENT.

Mais si vous renversiez Laurier, c'est Borden qui sera au pouvoir. Ainsi, M. Bourassa travaille au profit de Borden. IL EST LE RATON QUI TIRE LES MARIONS DU FEU AU PROFIT DE BERTRAND.

Le service sera et restera volontaire, comme est volontaire le service dans notre régiment. La seule différence est que les soldats ont l'uniforme rouge et les marins l'uniforme bleu. CAR, POUR DEFENDRE LE PAYS, LE ROUGE ET LE BLEU SONT ENSEMBLE, CE QUI N'A PAS LIEU EN POLITIQUE.

EXCURSIONS POPULAIRES POUR L'OUEST DU CANADA

Le Pacifique Canadien continuera, durant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, ses excursions de colons à l'ouest du Canada. La prochaine excursion partira mardi, les 8 et 22 août, 5 et 19 septembre, pour tous les principaux endroits de l'ouest, passant par Fort William, Winnipeg, Regina, Moose Jaw, Medicine Hat, Calgary et Edmonton et par ses nombreux embranchements et raccourcis pour Yorkton, Saskatoon, Prince Albert et le district agricole du nord de Saskatchewan et d'Alberta.

Les avantages offerts par le chemin du Pacifique Canadien comme tous les chemins de fer canadiens, circulant entièrement à travers le Canada, sont nombreux et importants, wagons du genre le plus moderne et amélioré, lits gratuits, poches de cuisine, salles de toilette séparées, pour dames et messieurs, etc., etc.

Demandez à l'agent le plus rapproché, une copie de la brochure du Pacifique Canadien intitulée "Excursions de colons."

Pour plus amples renseignements, écrivez ou adressez-vous à A. E. Lande, agent des passagers, de la ville, 218 rue St-Jacques, ou à Emile J. Hébert, premier assst. général des agents des passagers, gare de la rue Windsor, Canada 40-1-m-v-n.

FUSION PROBABLE

Québec, 28. — On dit que la compagnie Manufacturière de Montmagny et la compagnie Cha. A. Paquet, de Québec, se fusionneront en une seule compagnie et établiront de vastes usines à Québec. On s'occuperait particulièrement de la fabrication de toutes les machines nécessaires à la confection de routes modernes.

MADAME L. A. BOURDON

Spécialité: maladies des dames et rhumatisme. Préparations médicinales énergiques. Visible le lundi, jeudi et vendredi, de 9 h. à 5 h. 289 MAISONNEUVE, Tel. 3949, Montréal.

APPELS AUX PREJUGES. — MENSONGES ET CALOMNIES. — FORMATION D'UN PARTI CANADIEN-FRANÇAIS SEPARÉ.

Nous avons sous les yeux le "Manifeste aux Electeurs de Bellechasse" qui vient de lancer M. Victor Marceau, candidat conservateur-nationaliste dans ce comté.

Ce manifeste est d'une lecture intéressante; nous aimerions le voir traduit en anglais et répandu dans la province d'Ontario, où M. Bourassa prétend que son programme s'adresse aussi bien aux Canadiens-Anglais qu'aux Canadiens-Français.

Il porte pour épigraphe: "La Garde meurt, mais ne se rend pas" ce qui on le sait, est une variante expurgée du mot fameux de Cambonne, que M. Bourassa a eu seul, jusqu'ici, le courage d'écrire en toutes lettres.

M. Marceau s'y pose en partisan du plébiscite, du referendum pour toute question politique importante. Il n'admet pas la consultation du peuple au moyen des élections. Il abolit d'un coup de plume, le gouvernement responsable que nos pères ont conquis au prix de leur sang. Il condamne la marine canadienne "qui coûtera bientôt \$25,000,000 par année, pour le seul et unique avantage de l'Angleterre." Vous entendez, M. Borden?

Il accuse le ministre Laurier de persécuter les Canadiens-français. Vous entendez, M. le Dr Sproule? Il accuse le gouvernement... mais laissons-lui la parole.

"J'accuse le ministre Laurier d'avoir laissé envahir l'administration de l'Etat PAR DES FILLES, au détriment de l'intérêt de la patrie, et sans souci du BON RENOM DES MOEURS du gouvernement du Canada."

Cette atroce diffamation du personnel du service civil fédéral montre dans quelle effroyable dégradation est tombé le parti conservateur. Nous espérons qu'on s'en souviendra à Ottawa, le 21 septembre.

Quant au reste, c'est un ramassis de toutes les accusations portées contre le gouvernement, ses membres, les députés, etc., par les conservateurs, par M. Monk, par les nationalistes, accusations réfutées par des documents, par des enquêtes ou encore, dont le gouvernement n'a pu se défendre car elles n'étaient qu'insinuations sournoisement, par des gens trop lâches pour les formuler franchement, face à face avec les accusés.

M. Marceau va même jusqu'à accuser le gouvernement de ne pas empêcher les nègres d'immigrer au Canada!

Une idée générale de M. Marceau, c'est celle-ci. S'il est élu, il s'engage à faire faire dans le comté, à ses propres frais, un plébiscite sur la question de la réciprocité, et il votera suivant le résultat de ce plébiscite.

S'il est élu....

Mais même s'il était élu, ce plébiscite serait parfaitement inutile. Ou bien Sir Wilfrid Laurier sera renversé, et M. Borden ne mettra pas au vote la question du plébiscite, parce que le peuple aura voté contre la réciprocité. Ou bien Sir Wilfrid Laurier restera au pouvoir, et n'aura pas besoin du vote de M. Marceau, parce que le pays aura voté pour la réciprocité.

Et si cette promesse veut dire quelque chose, ce serait que M. Marceau est convaincu que Sir Wilfrid Laurier aura la majorité aux élections.

Quelques phrases à la fin du manifeste donnent à la candidature de M. Marceau, une teinte nationaliste plus prononcée. Le débat était conservateur et suivait les lignes du programme de M. Borden. La fin républicaine de M. Borden et préconise la formation d'un parti canadien-français séparé à l'instar du parti nationaliste irlandais.

Toute la gamme y est, et on y trouve même des couplets contre les orangistes, dont plusieurs, affirmant, sans fond, partie du ministre Laurier. Si l'"Orange Sentinel" le savait!

Pour un manifeste instructif, c'est un manifeste instructif. La mentalité nationaliste y est tout entière!

Peachey comparait

IL PLAIDE NON COUPABLE A L'ACCUSATION D'AVOIR VOULU TUE LIZOTTE.

L'agresseur d'Emile Lizotte, le nommé Arthur Peachey a comparu devant le magistrat Lanctôt, il a plaidé non coupable. Son procès est fixé à ce matin.

Le nommé Odilon Vivier un des compagnons de Lizotte, a comparu également devant le magistrat; il est accusé de voies de fait graves sur Peachey. Il plaide non coupable.

Enquête ce matin. Le magistrat a refusé d'admettre Peachey à caution.

Accident de la moisson

M. DIDIER CORNELIER, DE SAINT-CHARLES BORROMÉE, EST AFFREUSEMENT BLESSE PAR SA MOISSONNEUSE.

Joliette, 28. — M. Didier Cornéliier, de la paroisse de St-Charles Borromée, a été ces jours derniers la victime d'un pénible accident. Il travaillait seul dans son champ à la récolte de la moisson. Assis sur sa moissonneuse il voulut probablement arracher un arbuste en avant de la faux, perdit l'équilibre et tomba sur la faux de la moissonneuse.

Avant l'arrêt des chevaux, le malheureux fut horriblement mutilé. Son genou, M. Israël Coulombe, le trouva inanimé, couvert de sang et pris dans l'engrenage de sa machine.

On transporta la victime à sa demeure où le docteur Laporte vint lui donner les premiers soins.

M. Cornéliier souffre d'une profonde blessure à la jambe droite, d'une grave contusion à l'épaule droite, il a trois doigts coupés à la main gauche et porte plusieurs autres blessures à la figure et sur les autres parties du corps.

M. Cornéliier est actuellement relativement bien et à moins de complications on espère le sauver.

LE PRIX DU CHARBON

ENCORE LE "BREMEN"

CE CROISEUR ALLEMAND, DONT LE SEJOUR A MONTREAL A FAIT TANT DE BRUIT, CAUSE ENCORE DES ENNUIS AUX AUTORITES AMERICAINES.

Uxbridge, 28. — Tous les propriétaires dont les hangars à charbon sont situés sur le terrain du New-York, New-Haven & Hartford, viennent de recevoir avis qu'à partir du 1er septembre leur loyer va être augmenté. Ces propriétaires sont E. S. Farnum, Wm. H. Harris, Augustus C. Seagrave et la American Woolen Co. La hausse équivaut partout 300 pour cent excepté pour la fabrique Waukegan où l'augmentation est de 400 pour cent.

Comme d'habitude, ce sera le peuple qui devra payer et l'on va bientôt annoncer que le prix du charbon va monter de 25c sur chaque tonne. Les résidents d'Uxbridge sont fort indignés de cette décision. M. E. S. Farnum, marchand très prospère, dit que la demande du chemin de fer est inique et peut se classer parmi les vols de grand chemin.

L'exposition de Québec

Elle s'est ouverte hier. — L'ouverture officielle aujourd'hui.

Québec, 28. — L'ouverture de la grande exposition provinciale, ce matin, a été de nature à faire espérer une semaine encore plus belle qu'on ne l'espérait. Malgré la température qui est à la pluie, cinq à six mille personnes sont entrées sur les terrasses dans les trois heures de l'avant-midi. L'ouverture officielle n'aura lieu que demain. Aujourd'hui, on met la dernière main à l'installation des exhibits.

HOMMES

avant qu'une proie d'invention, veuillez écrire à GREENEY & McINTIRE, Solliciteurs de brevets, Washington, D.C.

IMMEUBLES et OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE

COTTAGE A OUTREMONT

No 226, Avenue Durocher. 9 appartements. 2 étages avec basement. Construit en brique pressée. Prix \$6,500.00. Cash, \$2,500.00. Pour toute autre information, vous adresser à

The Realty Trust Co.

4 Rue Prince Arthur Ouest.

Tél. Est 1282 73-m-1m

PARC QUEEN

MARY

est situé entre le Couvent du Sacré-Cœur et Sault-au-Récollet, ayant front sur la rivière des Prairies. Terrain élevé et sec, avec magnifique panorama sur la rivière. Le tramway traverse la propriété. A l'usage du système d'égout et travaux d'égout en voie de construction. Lots: \$100 à \$150. Conditions faciles. Les Agents sur le terrain tous les jours.

MACK REALTY COMPANY INC.

232 rue St-Jacques, Main 6122.

Bureau du soir, 780 rue St-Catherine-Ouest, 781 Up

Voyez notre AGENT LOCAL:

M. RICHARD STAMPLER

L'ingénieur du Couvent du Sacré-Cœur.

90-m-M-4-v-1m

ON DEMANDE

Les personnes qui désirent vendre ou échanger leurs propriétés, terres, lots, hôtels, magasins de cigares, épicerie, maisons meublées et tous autres commerces trouveront satisfaction en s'adressant à Jean Castelli & Co, 117 Ste-Catherine-Est, en face "La Patrie". 123-6-P-A.

COLLEGE ST-LAURENT

Sous la direction de la Congrégation de Ste-Croix, Cours classique et commercial en français et en anglais. Avantages spéciaux pour l'étude pratique de la langue anglaise, vu les nombreux filiales américaines qui acceptent leurs études dans cette institution. Entrée le 5 septembre. 107-26-M d'Ed

Collège Bourget

RIGAUD, P.Q.

Cours Classique, en sept ans. Cours Commercial anglais en 3 ans. Enseignement primaire.

RENTREE LE 5 SEPTEMBRE

113-15-17-19-21-23-25-27-29-31-1-2

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

La rentrée des élèves aura lieu, mardi, le cinq septembre. 120-11-4

COLLEGE St-JEAN

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL

Rentrée des classes, mercredi, le 6 septembre. 120-10-4

MONT-SAINT-LOUIS

144 rue Sherbrooke Est, Montréal

COMMERCES-MATHÉMATIQUES-LITTÉRAIRE

L'examen des nouveaux élèves et la rentrée des pensionnaires auront lieu le 5 septembre; la rentrée des externes, le lendemain, à 8 h 1/2 heures. 25-26-29-1

OUVERTURE DES CLASSES

Fournitures Classiques Livres Classiques

Cahiers d'exercices, papier qualité supérieure, nouvelles couvertures. Papier Écolier.

Blanc-Notes

Papier à Lettres et à Billets.

Boîtes de Papeterie.

Plumes Blancs Four & Co.

Crayons de Mine Nopitch.

Demandez échantillons et prix à

La Compagnie J. B. ROLLAND & FILS

6 & 14 rue St-Vincent

MONTREAL.

117-19-21-23-25-29-30

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

</

La dette publique

VARIATIONS DE LA DETTE NETTE PAR TÊTE

La dette publique d'un pays doit être appréciée suivant sa richesse et sa population.

A ce point de vue, la dette du Canada, bien qu'elle ait été augmentée ces dernières années, par la construction du Grand Tronc Pacifique, est moins forte qu'elle n'était du temps des conservateurs.

Voici, en effet, le tableau que nous en fournissent les documents officiels :

Année	Population	Dette nette	Dette nette par tête
1891...	4,844,366	\$237,809,030	\$49.09
1894...	4,983,903	246,183,080	49.40
1897...	5,141,508	261,538,596	50.87
1901...	5,413,270	208,480,003	49.59
1904...	5,890,066	260,867,718	44.29
1908...	6,863,500	277,960,859	40.49
1911...	7,785,000	340,168,546	43.69

La double attaque contre Laurier

Les Tories accusent Laurier de sacrifier le Canada aux Etats-Unis. D'autre part, les nationalistes et les castors dénoncent Laurier comme impérialiste. A les entendre, l'on croirait que Laurier a vendu le Canada à l'Angleterre.

Je n'exagère pas. Vous savez que c'est là la tactique suivie par la SAINTE ALLIANCE durant la présente lutte. M. Borden, M. Sifton, M. Monk et M. Bourassa ont apparemment des rôles contradictoires, mais ils ne réussissent pas à leurrer le public. Leur coalition occulte est connue. Le pacte de la haine a été signé et scellé. Comme ces créanciers inhumains de l'ancienne Rome, chacun d'eux réclame sa livre de chair et sa goutte de sang. Que dis-je ? M. Bourassa contemple déjà le cadavre de Laurier. Il lui creuse un tombeau... dans ce que je laisserai à M. Bourassa le soin de nommer.

La vérité vraie c'est que Laurier qui domine ses contemporains de toute la hauteur de sa taille n'est ni annexionniste ni impérialiste. Il est CANADIEN AVANT TOUT ET PAR-DESSUS TOUT.

(L'hon. M. Lemieux à Saint-Hyacinthe).

L'opposition perdra du terrain

Suite de la page 1

BAGOT.

(Correspondance spéciale.)

Upton, 28. — La campagne électorale dans le comté de Bagot s'est ouverte ici dimanche après la messe, par une assemblée contradictoire à laquelle assistaient 1,200 personnes venues de toutes les parties du comté. Les orateurs ministériels furent M. Joseph Edmond Marcell, d'Acton Vale, député sortant de charge et candidat libéral; le docteur Daignault, député provincial, et M. Pilon, avocat, de Montréal. M. Tancredi Marcell, candidat nationaliste, et M. Evariste Tétrault, marchand, furent les orateurs de l'opposition. L'assemblée était présidée par MM. Ambroise Gauthier et Gilbert Savoye, maire du village et de la paroisse respectivement.

Le premier orateur présenté à l'assemblée fut M. Tancredi Marcell. Après avoir insisté qu'il s'agissait d'un débat et non d'une élection, il pria pour accepter la candidature dans Bagot, il essaya d'exposer son programme. Parlant dans un comté agricole, il est naturellement pour la réciprocité, cela va de soi, mais dans Jacques-Cartier et Rouville, par exemple, il a avoué qu'il serait contre. Embarrassé pour répondre à la question: Quel est votre chef, il s'écria candidement, comme un pur disciple du Maître: Mon chef, c'est le peuple. Il traita la question de la marine à la manière des nationalistes, c'est là tout dire. En un mot, M. Marcell sut se faire applaudir plutôt par ses réparties et ses jeux de mots que par la force de son argumentation. M. Tétrault nous a donné une exhibition de son remarquable talent oratoire et de l'incroyable justesse de son jugement. M. Marcell, voulant acabler le député libéral, lui s'écria: "M. Marcell, vous avez vendu nos droits, vendu notre langue, vendu notre religion." Ce fut si pathétique que l'auditoire éclata de rire.

Il n'en fut pas ainsi des orateurs libéraux. Quand M. Edmond Marcell se leva, il fut salué par une salve d'applaudissements. Son discours bien que moins animé que celui de son adversaire, eut une portée beaucoup plus retentissante. Il réfuta, aux applaudissements de la foule, tous les points traités par M. Tancredi Marcell. Par ses raisonnements serrés et son habileté à mettre en lumière la vérité, il sut montrer une fois de plus que c'est au sein du parti libéral qui, depuis bientôt seize ans, a fait régner partout la prospérité, qui se trouve le progrès et l'avenir du Canada. Ses collègues, Messieurs Daignault et Pilon ont appuyé fortement sa candidature en faisant voir aux électeurs les avantages qu'il y a pour les cultivateurs et la province en général à maintenir au pouvoir le gouvernement Laurier. Quand l'assemblée se dispersa, l'impression dominante était que le 21 septembre M. Edmond Marcell serait réélu par une majorité encore plus forte que celle des élections précédentes.

QUEBEC-OUEST

Québec, 28. — La convention libérale pour faire le choix d'un candidat en opposition à M. W. Price dans Québec-Ouest a eu lieu ce soir à l'Auditorium et c'est à l'unanimité que M. W. Power a été désigné comme porte-étendard du parti durant la présente lutte.

Une magnifique assemblée a eu lieu après la convention. La salle de l'Auditorium était archi-comble et les différents orateurs ont été applaudis à outrance. Ont pris la parole, Sir Lomer Gouin, l'hon. Bédard, Taschereau et Kaine et MM. Georges Parent, A. Lachance, E. Lapointe, John Hall Kelly, Davidson, avocat de Québec, et l'échevin Morin.

L'assemblée a été des plus enthousiastes et l'opinion générale est que M. Price va être battu à plates coutures le 21 septembre prochain.

Tempête dans le Sud

CINQ PERSONNES TUEES DANS UN OURAGAN, DANS LA CAROLINE DU SUD.

Charleston, Caroline du Sud, via Savannah, 28. — Un ouragan épouvantable s'est abattu sur Charleston et Savannah, hier soir. Cinq personnes y ont perdu la vie et craint que les pertes matérielles ne dépassent un million de dollars.

A 1.25 p. m., le vent soufflait avec une rapidité de 43 milles à l'heure et à 10.20 p. m., il avait atteint la vitesse de 94 milles.

La marée a dépassé huit pieds; les eaux ont lavé les approches de la gare Union et les trains n'ont pas pu circuler.

Alonso Coburn, mécanicien du Southern Railway a été tué instantanément par la chute d'un arbre.

Un M. Smith, de Columbia et M. Cutter, garde-moteur du chemin de fer électrique, ont été tués, deux hommes gravement blessés et deux femmes noyées par la chute d'un viaduc.

Plusieurs nègres ont aussi été victimes de la tempête.

La marée a causé de grands dommages à la récolte de coton à Niece et Sea Islands.

L'ALIMENTATION POPULAIRE

LA VALEUR NUTRITIVE COMPAREE DES ALIMENTS

Nous extrayons d'une étude que publie la Revue Hebdomadaire de Paris, le passage suivant :

La nécessité d'une règle physiologique étant admise et ses principes bien établis, occupons-nous de la pratique alimentaire et passons en revue les principaux aliments alimentaires au point de vue de leur valeur nutritive, de leur digestibilité, de leur prix.

Il régit, en effet, sur la plupart des aliments, beaucoup d'idées erronées qu'il est important de redresser.

A tout seigneur, tout honneur. Le lait est le premier aliment de l'être humain, il reste toujours le plus admirable. C'est le type de l'aliment complet, contenant de l'albumine, de la graisse, du sucre, des sels minéraux. Aussi peut-il constituer un régime exclusif; avec trois litres de lait par jour, un homme de taille moyenne a de quoi suffire à son entretien. Ajoutez à cela l'avantage économique, puisque avec 0 fr. 75 à 1 franc par jour l'homme pourvoit à sa subsistance.

Ce n'est pas à dire que le régime lacté pur soit le régime par excellence de l'adulte. Car certains éléments qui sont nécessaires à l'homme, font défaut dans le lait, et la proportion d'albumine indispensable au nourrisson qui fabrique des tissus nouveaux est pour un adulte relativement trop élevée dans le lait.

Ces réserves faites, il reste que le lait, aliment parfait, de digestion facile, de prix modique, doit entrer pour une bonne part dans l'alimentation populaire. Il est tout indiqué pour le petit repas du matin, sous forme de lait sucré, de café ou de chocolat au lait, de bouillie, de soupe.

Les produits dérivés du lait n'ont pas une moindre importance. Les fromages, mages frais et les fromages secs, le lait caillé, le fromage à la crème sont des aliments de premier ordre; leur valeur nutritive considérable, leurs propriétés hygiéniques, leur bon rang doivent les mettre au premier rang des denrées alimentaires recommandables aux ouvriers.

Exemple. — Un morceau de gruyère de 50 grammes coûtant quinze centimes contient 15 grammes d'albumine et autant de graisse, et fournit 200 calories. C'est-à-dire qu'il représente la même valeur alimentaire qu'un quart de livre de viande de bœuf.

Les œufs sont d'excellents aliments ils contiennent de l'albumine et une graisse phosphorée spéciale désignée sous le nom de leucine qui possède des propriétés reconstituantes et qu'on a beaucoup utilisée à titre de médicament dans ces dernières années. C'est l'aliment par excellence des organismes en période de croissance, en état de convalescence ou de débilitation. C'est presque un aliment-médicament.

N'exagérons rien, toutefois. L'œuf n'est pas indispensable à la croissance; il n'est pas toujours facile de l'obtenir à l'état de fraîcheur, et son abus produit des accidents. Enfin, on peut trouver des leucines et des phosphates dans d'autres aliments, tels que les céréales, les laitances de poissons, particulièrement celle du hareng, qui ont sur les œufs l'avantage du bon marché. Le grand inconvénient de l'œuf en effet, c'est son prix élevé qui en fait un aliment de luxe, un mets d'exception dans la cuisine populaire.

La chair animale, que ce soit celle des bêtes de boucherie, du porc, de la volaille, du gibier ou du poisson, a une composition à peu près identique elle apporte de l'albumine et de la graisse. Ce qui la fait surtout rechercher, c'est son goût agréable; son action excitante, qu'elle doit aux produits extractifs, la fait désirer par les travailleurs qui font de gros efforts d'énergie. Ce n'est point qu'elle donne de la vigueur, — je me suis déjà expliqué sur ce préjugé, — mais elle agit comme l'alcool, le café, le thé, en excitant le système nerveux et en procurant le sentiment de la force physique. La viande, quand elle est de bonne qualité, est en général facilement digestible. C'est, en somme, un bon aliment.

Mais elle n'est pas indispensable, ainsi que le prouve l'exemple des végétariens; elle a des inconvénients physiologiques lorsqu'on en consomme une trop grande quantité, car elle devient alors la source de diverses maladies, telles que les entérites, les affections hépatiques, la gravelle et la goutte; enfin, elle offre le défaut d'être d'un prix relativement élevé. A valeur nutritive égale, la viande

te un régime qui ordonne à des familles pleines de santé et qui ne demandent qu'à vivre, de s'empoisonner lentement mais sûrement. On ne trouvera personne pour souscrire à de pareilles fantaisies et si les matrones de maison, en dépit de toutes les défenses obstinées, à laisser dehors ces foyers de maladie en attendant qu'on vienne les chercher, les autorités municipales, logiquement, n'auraient rien à dire; nous ne craignons pas d'avancer, même, qu'aucun magistrat n'aurait le courage de condamner des personnes qui, tout en cherchant à mettre leurs familles à l'abri des germes morbides, monteraient nettement à nos yeux les devoirs importants qui leur incombent.

Il ne se présente pas à une cuisine extemporaine, comme un œuf ou une côtelette, et c'est là un inconvénient pour le ménage trop pressé. Enveloppés d'une coque de cellulose épaisse et dure, ils ont besoin d'être cuits longtemps pour être facilement digérés. C'est ce que l'on sait parfaitement réaliser dans certains pays, comme la Syrie et l'Egypte, — les légumes secs sont habituelle-

LES FINANCES FEDERALES

SOUS LES DEUX REGIMES

REGIME CONSERVATEUR			REGIME LIBERAL		
Année	Surplus	Déficit	Année	Surplus	Déficit
1884-85	...	\$ 2,240,058.90	1896-97	...	\$519,981.44
1885-86	...	5,834,571.87	1897-98	...	1,722,712.33
1886-87	...	97,313.09	1898-99	...	4,837,749.00
1887-88	...	810,031.26	1899-00	...	8,054,714.51
1888-89	...	1,865,035.47	1900-01	...	5,648,333.29
1889-90	...	3,885,893.94	1901-02	...	7,291,398.06
1890-91	...	2,235,742.92	1902-03	...	14,345,166.17
1891-92	...	155,977.42	1903-04	...	15,056,984.12
1892-93	...	1,354,555.95	1904-05	...	7,863,089.81
1893-94	...	1,210,332.45	1905-06	...	12,898,719.12
1894-95	...	4,153,875.58	1906-07	...	16,427,167.20
1895-96	...	330,551.31	1907-08	...	19,413,054.22
			1908-09	...	1,029,171.97
			1909-10	...	22,091,963.00
			1910-11	...	30,050,000.00
Déficit net	\$9,594,518.79	\$14,579,421.37			
		\$ 4,984,902.58			

\$166,730,222.80 \$519,981.44

Surplus total .. \$166,210,241.36

Le Canada

est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente.

Le Canada

atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent.

uns boivent des petits verres de li-
queurs, de cognac, des apéritifs, de l'absinthe; c'est contre eux, surtout qu'a été livré le grand combat antialcoolique. Mais ils ne sont que la minorité. La plupart s'intoxiquent avec du vin; c'est ce qui ressortit des enquêtes que j'ai faites à diverses reprises dans des salles d'hôpital où l'on rencontre, à côté de quelques abstinents, une foule d'alcooliques qui ne boivent guère que du vin avec un petit verre ou un apéritif de temps à autre.

On leur a tant répété que le vin est une boisson hygiénique, qu'ils ne s'en méfient pas et sont véritablement étonnés d'être devenus alcooliques. Tout aussi bien d'ailleurs, les gens du monde qui, ne buvant jamais que du Bourgogne, du Bordeaux ou du Champagne des premiers crus, ne s'imaginent pas pouvoir devenir alcooliques. Dans le monde ouvrier comme dans le monde bourgeois on répète volontiers que le bon vin ne fait pas de mal, et

l'on ne veut pas croire que le vin c'est de l'alcool dilué, mais de l'alcool quand même. Et pourtant il est facile de faire le calcul : un litre de vin, qui titre en moyenne 10 degrés centésimaux d'alcool, fournit 80 grammes d'alcool absolu, ce qui équivaut à 17 centilitres de cognac ou à huit petits verres. Et trois litres de vin, dont souvent consommé par nos ouvriers parisiens, contiennent 240 grammes d'alcool et équivalent à un demi-litre d'eau-de-vie. Qui donc refuserait le titre d'alcoolique à un homme buvant une pareille quantité d'eau-de-vie ?

Il faut se méfier des boissons alcooliques quelles qu'elles soient et du vin en particulier. Ce qui ne veut pas dire qu'on doit le proscrire absolument comme font les antialcooliques. La sagesse est de se tenir à égale distance des deux opinions extrêmes. Dans la recherche de nombreux savants et surtout celles d'Atwater et Bénédikt, autour desquelles on a mené tant de tapage, nous ont appris en effet que l'alcool est susceptible de se brûler dans l'organisme, en produisant de la chaleur, comme un véritable aliment. A condition de n'être ingéré qu'à petite dose : au delà de la limite de tolérance, qui est rapidement atteinte, l'alcool passe en effet dans le sang et les humeurs sans être brûlé, et intoxique les cellules.

Dans la question de l'alcool, la nature du produit, au point de vue plus ou moins grande ou petite de l'importance, mais la quantité est encore le point le plus intéressant : à faible dose l'alcool est un aliment et un excitant du système nerveux; à haute dose, c'est plus qu'un poison.

La dose physiologique varie, bien entendu, avec chaque individu et surtout avec les occupations de l'individu. Il est impossible de la déterminer rigoureusement. Cependant on reste, je crois, dans les limites de l'hygiène, en autorisant, comme nous l'avons fait dans nos Tableaux d'éducation alimentaire, un maximum de : un demi-litre de vin par jour pour les employés sédentaires et les femmes qui travaillent; trois quarts de litre pour les ouvriers faisant un travail modéré; et un litre pour ceux qui exécutent un travail de force. Volontiers, je venais afficher sur tous les murs cette formule qu'avait adoptée jadis un de mes premiers maîtres dans un hôpital de province : "Tout homme qui boit plus d'un litre de vin par jour s'empoisonne."

Dans les mêmes limites, la bière et le cidre constituent des boissons hygiéniques : comme elles contiennent moins d'alcool que le vin, on peut les autoriser en plus grande quantité. Nouvelles dans le monde ouvrier. Les

MARCEL L'ABBE.

LE SHERIF DE QUEBEC

SERA M. CLEOPHAS BLOUIN, ANCIEN DEPUTE DE LEVIS A LA LEGISLATURE.

(Dépêche spéciale au "Canada")
Québec, 28. — M. Cleophas Blouin, député de Lévis au principal, vient d'être nommé shérif du district de Québec.

M. J. Cleophas Blouin, fils de J. B. Blouin et Adélaïde Proulx, sa femme, naquit le 19 février 1864, à Lévis. Il fit ses études commerciales et classiques au collège de Lévis. C'est un manufacturier de chaussons. Il a épousé le 7 février 1887 Mlle Marie Louise Thomas. Il a été élu membre du Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec en 1900. Il a été pendant plusieurs années vice-président de la Chambre de Commerce de Lévis. Il fut élu à la législature par acclamation en 1901, réélu par acclamation aux élections générales de 1904. Il a toujours été un franc libéral.

CREME AUX NAVETS. — Coupez en tranches extrêmement minces de bons navets, tendres et faciles à cuire. Placez-les dans une petite casserole et versez sur les navets de l'eau bouillante, donnez à plein feu un ou deux bouillons accélérés. Jetez cette première eau et remplacez-la par une autre également bouillante. Donnez une demi-heure de pleine ébullition; quelques minutes avant de servir, assaisonnez très légèrement de sel et d'un peu de poivre; ajoutez un gros morceau de fin beurre crème et deux cuillerées de crème fraîche, bien épaissée. Servez promptement avec de minuscules croûtons de pain rassis frites au beurre.

BILLET DU MATIN

Le chanteur nationaliste

Comme les visionnaires antiques, j'eus un rêve étrange dont j'ai gardé le souvenir dans ma prunelle et que je vais vous conter. Sans doute la fraîcheur des prairies que je viens de quitter, jointe aux mille bruits politiques dont on assourdit l'air, en fut la cause.

Je vis d'abord une ferme plantureuse, toute remuante de son petit peuple habituel. Et comme mon regard précisait davantage les contours du paysage, je reconnus la basse-cour de Chantecler.

En effet, le coq majestueux, sa belle queue de plumes fauves relevée en faucille et la crête étincelante, se promenait parmi ses poules qui gloussaient de belle humeur et d'admiration. Et soudain, tandis que je regardais mieux et que mon rêve prenait en moi-même une forme plus nette encore, je reconnus sous les plumes de Chantecler — je vous le donne en mille — mais M. Bourassa, mon excellent ami, qui promenait par la basse-cour nationaliste son arrogance superbe, cependant qu'autour de lui on répétait à l'envi :

— Dis-le encore, O Chantecler, que tu feras lever le soleil !

Il y avait là, Héroux en bon chien Fatou, tournant à l'entour de sa niche, et Laverge en dogue, qui montrait à tous moments ses crocs. Caché dans un fourré, Asselin en coq famélique de combat hérissait les rares poils de ses ergots, cependant que Fournier, merle au frac noir et polisson, sautillait d'une branche à l'autre en faisant des mots. Dans un coin de la cour, de vieilles poules grises, Taillon, Ouimet et les autres, grattaient de leurs pattes nerveuses la terre grasse et humide.

Enfin, tableau touchant et qui me mit les larmes aux yeux, M. Monk en robe de faïence se glissait furtivement sous l'aile de Chantecler et lui fouillait les plumes de son bec. Bourassa, lui, ne daignait rien entendre et il se récitait à lui-même, baigné dans l'extase, un hymne sidéral, dont je n'entendis que la fin :

O moi, sans qui les choses

Ne seraient que ce qu'elles sont !

Chantecler-Bourassa songeait sans doute à ses discours.

La nuit venait; et l'inquiétude gagnait la basse-cour.

— Demain, feras-tu encore lever le soleil ? demandait le petit peuple.

— Demain, ce sera éblouissant, cria Chantecler avec empire; car, depuis Lachine, Chantecler est aussi un coq impérial.

Puis ce fut la nuit, noire et troublante, pleine d'indécision, la nuit du 20 septembre; toute la volaille nationaliste palpitait de crainte et d'espoir dans les nids.

Enfin, Chantecler sentit la fraîcheur du matin baigner ses ergots, et la vie sourdait sous ses plumes; il secoua sa crête, froitta son bec à une branchette voisine, et se plantant en plein valloir, les griffes enfoncées dans la terre encore endormie, il lança dans l'air les trilles magnifiques de son chant. Chacune des notes en retomba, comme une pluie de roses; et toute la basse-cour accourait, tremblante, pour voir lever le jour.

En effet, déjà la houppe des arbres se poudrait de rose, et des frissons d'or couraient à la pointe des herbes vertes; puis l'horizon s'enflamma, la roue incandescente de l'Astre-Roi parut; tous les cours battaient, toutes les petites poitrines haletaient, chaque plume avait du frisson dans son duvet. Et Bourassa-Chantecler lançait toujours son chant vers le ciel.

Mais soudain, j'entendis une exclamation vive, unanime, de stupeur et de désappointement :

— Lui! c'est encore lui !

Le soleil dépassait maintenant l'horizon, et lentement dans toute sa gloire glissait dans l'azur.

Hélas! quelle méprise !

C'était le soleil de Laurier que Chantecler avait fait lever !

GRAINDORGE.

LES BILLETS DE GRAINDORGE

Nous reprenons ce matin les billets de Graindorge, qui paraîtront, désormais, tous les matins, en dernière page, comme par le passé.

LA CAMPAGNE DES TORYS

Sir McKenzie Bowell, en un discours à Napanee, a parfaitement synthétisé la lutte que fait à Laurier le parti conservateur, dans les provinces anglaises. Il a accusé Laurier de vouloir l'indépendance du Canada ou son absorption par les Etats-Unis.

C'est, en effet, par le préjugé que l'on combat et la politique navale et le projet de réciprocité du premier ministre.

DRUMMOND-ARTHABASKA

Les nationalistes ont honte des arguments dont ils se sont servis dans Drummond-Arthabaska, et ils essaient maintenant de le répudier.

Les électeurs de Drummond-Arthabaska, doivent en prendre note: les nationalistes se sont odieusement moqués d'eux, M. Gilbert en tête, à la dernière élection. Ils doivent au parti libéral une éclatante revanche.

JACQUES-CARTIER

M. Monk trouve dans Jacques-Cartier une lutte qu'il ne s'attendait pas à sentir si chaude. M. Monk est allé jouer son petit "patriotisme" aux côtés de M. Bourassa, et soulève partout les préjugés de race; le bon sens des électeurs de Jacques-Cartier le lui fera payer cher.

LIRE, EN PAGE 5, LA SUITE DES OPINIONS CONSERVATRICES ANGLAISES SUR LE BILL DE LA MARINE.

KOCH LAUTEREN

FRANCFORT

MAISON FONDÉE EN 1719

VINS DU RHIN

LAW YOUNG & CO. 24-D-111-2-cot-m-n MONTREAL

Grand Ralliement

== des ==

Jeunes Libéraux

Mercredi soir, le 30 août, l'hon. Rodolphe Lemieux adressera la parole dans la salle de l'Auditorium, 17 rue Berthelet, sous les auspices de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal.

Le Ministre de la Marine sera accompagné de MM. Oscar Gladu, Thibaut Rinfret, Arthanase David et d'autres orateurs distingués.

Tous les Jeunes Libéraux sont invités.

Il y aura deux cours de recorders

LES COMMISSAIRES S'OPPOSENT A LA NOMINATION D'UN TROISIEME RECORDER ET DECIDENT DE CREER DEUX COURS SEPARÉES.

Les commissaires ne veulent pas d'un troisième recorder, dont le besoin, croient-ils, ne se fait pas sentir pour l'instant. Mais ils ont l'intention de remettre un peu d'équilibre dans l'administration en faisant deux cours bien séparés, ce qui permettrait aux deux recorders de siéger en permanence et séparément.

Les commissaires ont été appelés à prendre cette détermination à la suite d'une lettre que l'assistant procureur-général, M. Charles Lanctôt, leur a adressée dernièrement au sujet de l'embarras de la cour du recorder.

M. Ch. Lanctôt déclare, dans sa lettre, que la maladie du recorder Weir, crée une situation difficile et que les affaires augmentent sans cesse, il convenait peut-être de nommer un recorder suppléant.

M. Lanctôt se déclare prêt à agir en vertu de l'article 477a de la charte de la cité, tel qu'édité par le statut 1 Georges V, chapitre 48 et de nommer un recorder suppléant.

Mais comme les appointements de ce nouveau recorder doivent être portés à la charge de la ville, M. Lanctôt demande aux commissaires s'ils sont prêts à approuver cette nomination.

Nous savons déjà que les commissaires se sont opposés à la nomination d'un recorder suppléant, parce que les recorders actuels avaient reçu une augmentation annuelle de \$1,000 l'année dernière de la législature. Ils préfèrent séparer les cours, comme cela devait se faire au début, pour distribuer équitablement le travail entre les deux recorders.

Un rapport sera fait au conseil sur cette question.

L'ouverture des tribunaux

ELLE AURA LIEU LE 11 SEPTEMBRE POUR LA COUR DU BANC DU ROI ET LA COUR SUPERIEURE. — QUELQUES CHANGEMENTS. — L'HON. JUGE GERVAIS.

La reprise de l'année judiciaire aura lieu dans quinze jours. C'est en effet le lundi, 11 du courant, que se fera la réouverture de nos cours de justice. Ce jour-là, la Cour du Banc du Roi aura sa session de septembre, et la Cour Supérieure reprendra aussi ses audiences.

En l'activité électorale, on s'attend bien qu'on ne se mettra au travail sérieusement qu'à la fin du mois. — La besogne de la Cour du Banc du Roi, comme celle de la Cour Supérieure, est considérable; aux Assises, les causes sont nombreuses et convertir.

Le "Devoir" n'a pas l'habitude de faire de la circulation gratuite. Qui paie les abonnements ?

On peut bien se demander maintenant: Quand est-ce que nous verrons s'embrasser sur la même estrade, M. Borden (le c... content) M. Bourassa, M. Sifton et Joe Martin ?

Oh! l'indépendance du "Devoir" !

FEU M. HENRY S. HARWOOD

Nous regrettons profondément le décès, que nous venons d'apprendre, de M. Henry S. Harwood, maître de poste de Montréal. M. Harwood est décédé à sa maison d'été à Vaudreuil.

Descendant d'une excellente famille d'origine anglaise, et par sa mère de la famille canadienne-française Chartier de Lotbinière, M. Harwood occupait dans Vaudreuil et la région avoisinante, une position sociale très en vue.

Très populaire parmi les Canadiens-français qui l'ont toujours considéré comme l'un des leurs, il n'a eu qu'à se porter candidat pour être élu député de Vaudreuil, assurant ainsi ce comté au parti libéral.

Dans les fonctions de Maître de Poste de Montréal, qui lui furent confiées après le décès de feu M. Cléophas Beausoleil, il se distinguait par de hautes qualités administratives, par une constante urbanité envers le public comme envers ses subordonnés, et un dévouement inlassable à ses devoirs, aussi longtemps que ses forces le lui ont permis.

Nous offrons à sa famille et à ses plus sincères sympathies.

La ville accède à sa demande

Montréal fera poser un tuyau à l'eau pour le compte de la ville St-Pierre.

Conformément à la proposition du surintendant de l'aqueduc, M. W. Le Sage, les commissaires ont décidé de se rendre à la demande de la municipalité de la ville St-Pierre qui fait appel aux ingénieurs de Montréal pour la pose d'un tuyau à l'eau dans l'avenue Desrosiers. La ville St-Pierre s'engage à garantir à Montréal un intérêt de 7 pour cent sur le prix des travaux évalué à \$3,530.

Un rapport en ce sens sera fait au conseil.

Les usines de la Canadian L.H.P.

Elles seront inaugurées jeudi.

L'inauguration officielle des usines de la "Montreal Light and Power Company", à St-Timothée, aura lieu jeudi prochain.

Un train spécial partira, à cet effet, de la gare Windsor, le matin, à 10,30 hrs et les excursionnistes seront de retour à cinq heures.

On est à faire de grands préparatifs pour la circonstance.

Un des cadavres est identifié

Un des noyés repêchés samedi est un Italien de Ste-Cunégonde.

Un des deux noyés trouvés dans le fleuve samedi dernier, a été identifié: c'est un Italien du nom de Jean-Baptiste Thibby, dont la famille demeure au No 32 de la rue Delisle, à Ste-Cunégonde. Le corps a été identifié par le fils même du défunt.

LIZOTTE NE SURVIT PAS

LA VICTIME DE PEACHEY SUCCOMBE, HIER SOIR, A SES BLESSURES.

La victime du gardien de nuit Lenchy, Emile Lizotte, frappé d'une balle de revolver, dans le côté à succombé à sa blessure hier au soir vers 9 heures à l'hôpital Général, où il avait été transporté.

Le corps sera remis aux médecins autopsistes et une enquête sera tenue par le Coroner.

Peachy qui est détenu à la prison aura à répondre de la mort d'Emile Lizotte.

Le club ouvrier St-Jean-Baptiste

Il endosse, au milieu d'un bel enthousiasme, hier soir, la candidature de M. Alphonse Verville, dans Maisonnette.

Le club ouvrier St-Jean-Baptiste a tenu une assemblée des plus nombreuses, hier soir, à la salle Legault, sous la présidence de M. Lacombe.

Parmi les orateurs, on remarquait MM. J. A. Guérin, G. R. Brunet, candidat ouvrier dans St-André, E. Prévozt, A. Charest, A. Bourdeau et autres.

Le club, à l'unanimité et au milieu du plus grand enthousiasme, a confirmé sa confiance dans le candidat Verville, pour la division Maisonnette.

On remarquera en passant la différence qui existe entre cette réunion et la convention conservatrice du Marché St-Jean-Baptiste qui n'a pu s'entendre, hier soir, sur le choix de son candidat.

Au Club ouvrier Mont-Royal

On regrette d'avoir appuyé la candidature de M. Masse, et on porte tout l'appui du club à M. Verville.

A l'assemblée du Club Ouvrier Mont-Royal, tenue hier au soir, le camarade Daguerre, vice-président du club, a tenu à déclarer qu'il regrette vivement qu'il ait au début de la candidature de M. Masse donné son adhésion à ce candidat. Il déclare en outre qu'il soutiendra de toutes ses forces le député sortant M. Verville, le seul candidat ouvrier et leur représentant de demain.

Sur proposition du camarade Daguerre, une souscription volontaire est ouverte au Club Ouvrier Mont-Royal, pour favoriser les candidats ouvriers.

On est prêt d'adresser les souscriptions au secrétaire du Club, M. D. Tardif, 379 Marquette; de nombreux souscripteurs ont séance tenante versé leur cotisation.

M. O. Maillé a démissionné comme secrétaire du Club Ouvrier Mont-Royal, section Rosemont. Le camarade Daguerre a fait l'éloge de M. Maillé.

La ville et les maisons de charité

Les commissaires veulent prouver que la ville contribue beaucoup à l'entretien des établissements de charité sous forme de remises de taxes.

On reproche souvent à la ville de ne pas venir assez en aide aux établissements de charité et de ne leur distribuer surtout, quand cela lui arrive, que des indemnités ridicules tellement elles sont minimes.

Les commissaires trouvent ces reproches injustifiés ou tout au moins exagérés et pour prouver que la ville ne néglige pas les établissements de charité et qu'elle n'est pas aussi avare qu'on veut bien le dire, ils vont faire établir exactement le montant des sommes que la ville perd tous les ans en exemptions de taxes.

A la session prochaine, les commissaires demanderont à la législature le droit d'inscrire sur les rôles tous les établissements exempts de taxes et d'indiquer en regard ce qu'ils devraient payer suivant la valeur de leurs propriétés. Ces sommes, bien entendu, ne seraient pas perçues.

Par ce moyen, les commissaires pourraient montrer ce que la ville donne tous les ans pour contribuer à l'entretien des établissements de charité sous forme de remises de taxes.

La commission de législation étudiera cette question à sa prochaine séance.

Une tragédie épouvantable

Un homme empoisonne ses trois enfants puis se suicide.

South Thomaston, Me. 28. — Rendu du feu de chemin, à la suite de la mort de sa femme, Edward Bennett, grand-père de l'université d'Oxford, a tué ses trois enfants et s'est ensuite suicidé.

Il a empoisonné deux de ses enfants avec du chloroforme et le troisième avec du cyanide de potassium et de chloroforme.

CLUB GERVAIS

Ce soir, il y aura une assemblée générale des plus importantes à la salle Dumont, rue Ste-Catherine, sous les auspices du Club Gervais.

Des orateurs influents adresseront la parole et donneront un brillant aperçu du programme du parti libéral.

Tous les amis de la cause libérale sont cordialement invités.



VENTE Sans Profit

DE

Meubles et Tapis

DURANT CE MOIS

Ameublement de Salon, Salle à manger, Chambre à coucher, Tapis, Prêlarts, Rideaux, Portières, Cadres, Miroirs, Pendules, Poêles, Glacières, etc. Venez nous voir, nous sommes à votre disposition.

CHEZ

F. LAPOINTE

625 Ste-Catherine Est. MONTREAL

Ouvret le soir tous les lundis et samedis.

Mort de M. Harwood

LE MAITRE DE POSTE DE MONTREAL SUCCOMBE, HIER SOIR, A UN MAL QUI LE MINAIT DEPUIS PLUSIEURS MOIS

(Dépêche spéciale au "Canada")

Vaudreuil, 28. — M. Henry Stanislas Harwood, maître de postes de Montréal, est mort, à sa résidence d'été, ici, ce soir, à neuf heures et demie.

M. Harwood était le cinquième fils de l'hon. Robert Unwin Harwood, qui représentait la division de Rigaud au conseil législatif du Canada jusqu'à sa mort en 1863 et de la fille de l'hon. Alain Chartier de Lotbinière, second orateur du parlement du Canada, seigneur de Vaudreuil, de Lotbinière et de Rigaud. Il naquit à Vaudreuil, le 8 août 1840 et fit ses études au collège Ste-Marie de Montréal. Le 17 mai 1867, il épousait Mlle Josephine Sydney, fille de feu J. C. Brannan. Pendant vingt ans il fut maître de Vaudreuil et préfet du comté de Vaudreuil. Il a pratiqué la profession d'arpenteur. Elu député de Vaudreuil aux élections générales de 1891, son élection fut contestée, mais il fut réélu en 1893, en 1896 et en 1900.

En 1904, M. Harwood a démissionné pour devenir maître de poste et succéder à M. C. Beausoleil.

Le défunt a succombé à un cancer à l'estomac, qui le rongea depuis plusieurs années.

M. Harwood laisse une veuve et deux enfants, le Dr de Lotbinière Harwood et Madame de Cappellet.

Pratico poursuit la ville

L'ITALIEN PRATICO, QUI A ETE INTERNE SANS MOTIF, A L'ASILE DE LA LONGUE-POINTE, RECLAME \$2,000 DE DOMMAGES A LA VILLE.

On se rappelle cette curieuse affaire que nous avons relatée à son heure et dans laquelle un Italien aurait été interné indûment à l'asile de la Longue-Pointe, tandis qu'un de ses compagnons, nommé Festori, arrêté en même temps que lui, mais qui, parait-il, était le véritable fou, était laissé en prison.

La victime de cette erreur, un nommé Nino Pratico, vient d'envoyer à la ville une réclamation de \$2,000 à titre de dommages et intérêts, par l'intermédiaire de MM. McAvoy et Handfield.

Voici, d'après les avocats du plaignant, quelle serait l'histoire: Le 3 juillet dernier, Pratico, aurait été arrêté et incarcéré dans les cellules du poste central. Le 4 au matin, sans procès et sans avoir comparu devant aucun magistrat, il aurait été extrait du poste central et expédié directement à l'asile St-Jean de Dieu où il est resté pendant deux jours.

D'ailleurs les circonstances qui ont entouré cette affaire ne sont pas très claires, d'autant plus que les rapports du chef Campeau et du Dr Picotte, qui a examiné Pratico, se contredisent quelque peu et qu'au lieu du 3 juillet c'est le 23 juillet qui est indiqué.

Il faut retenir, cependant, que le Dr Picotte déclare que lorsqu'il fut appelé rue St-Germain, au domicile de Pratico, il trouva ce dernier tout nu et en proie à un véritable accès de folie. Il explique l'erreur par les notes similaires qui accompagnaient les noms de Pratico et de Festori.

Reclamation de \$1,000

M. Vincent Anderson, par l'intermédiaire de MM. Rodier et Archambault, avocats, vient d'envoyer une réclamation de \$1,000 à la ville pour avoir été assailli par un officier de police qui lui a cassé le bras.

M. Anderson demande à la ville de régler cette demande sans tarder, sinon des poursuites seront exercées. Il s'agit de l'affaire du parc Mt-Royal.

VISITE PASTORALE

Nous avons publié samedi la liste des visites que fera Mgr Bruchési à la reprise de sa tournée pastorale; nous complétons cette liste aujourd'hui :

- SEPTEMBRE. —
- 2, samedi, Sainte-Scholastique.
 - 3, dimanche, Saint-Colomban.
 - 4, lundi, Saint-Canut.
 - 5, lundi, Sainte-Monique.
 - 6, mardi, Sainte-Monique.
 - 7, mercredi, Saint-Augustin.
 - 8, jeudi, Saint-Benoit.
 - 9, vendredi, Saint-Joseph du Lac.
 - 10, samedi, Saint-Vincent-de-Paul.
 - 11, dimanche, Saint-Elzéar.
 - 12, samedi, Lachute.
 - 13, dimanche, Saint-André.
 - 14, lundi, Saint-Placide.
 - 15, mardi, Saint-Hermas.

AVARD TERRAINS

AGENTS POUR

VIAUVILLE LIMITEE

EDIFICE "ROYAL TRUST" CHAMBRE 29

707 RUE ST-JACQUES

TELEPHONE BELLE MAISON 6790

J.G. AVARD & CIE - COURTIERES D'IMMEUBLES

75-D-111-2-cot-m-n